

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Quelques grands thèmes de discussion

par Marcel CHAUSSE

La grève des femmes de Herstal

par VAN REUSEL

A propos d'une des dernières lubies
de M. de Gaulle

par Robert LOUZON

Droite ? Gauche ?

par J. PERA

L'évolution du capitalisme

par Pierre RIMBERT

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la
« Révolution prolétarienne »
21, rue Jean-Robert, Paris (18^e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les mardis, jeudis, samedis,
de 15 h à 18 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 516 - Mai 1966

Quelques grands thèmes de discussion ..	M. CHAUSSE
Au congrès F.O. : Propos d'un acteur ..	M. PIOLET
Le droit de grève pratiquement aboli en Tunisie	
La grève des femmes de Herstal	VAN REUSEL
Chronique de l'Union des Syndicalistes : Après un congrès syndical, une autocritique sincère et complète. — Le Sénat économique. — Marchands d'illusions ? — Le 17 mai : épreuve de la tactique de lutte. — Un pas en avant	R. GUILLORE F. CH.
Une grève dans le Livre	
Où va l'Algérie ?	
Le sabotage redeviendra-t-il une arme ouvrière ?	M. LIME R. G.
« Vendus » aux Américains !	J. DUPERRAY
Revalorisation uniforme des salaires	
Réveil populaire et démocratique au Viet- nam	P. R.
A propos d'une des dernières lubies de M. de Gaulle	R. LOUZON
Gauche ? Droite ?	J. PERA
L'évolution du capitalisme	P. RIMBERT
La conférence de P. Rimbert	M.L.M.
Ni dieu, ni maître	R. G.
Ceux qui s'en vont : Marcel Lancia (U.T.). — Jean Blso.	
A travers les livres : Treblinka (J. Péra). — Le mendiant de Justice : Vinoba (Louis Simon).	

ENTRE NOUS...

Où en sommes-nous ? Jetez d'abord le coup d'œil habituel et nécessaire sur notre rubrique « D'où vient l'argent ? ». En comparant les comptes d'avril à ceux du mois précédent, vous constaterez que ça va mieux. Votre bonne impression serait renforcée si, comme nous, vous aviez déjà une idée des comptes de mai. D'où vient cette meilleure santé ?

Il n'y a pas de miracle. C'est tout simplement parce que le camarade Clément Delsol a accompli en son temps la tâche dont il s'est chargé : le rappel des abonnés retardataires. Il y en avait deux cents ! Eh bien ! le rappel a été efficace. Non seulement, les abonnements, souscriptions et versements de soutien sont normalement rentrés, mais beaucoup de talons de chèques nous apportent un réconfort d'ordre moral : beaucoup de ces abonnés retardataires payent en s'excusant ; beaucoup d'entre eux y joignent leurs encouragements et, plusieurs fois, cette opinion revient : « continuez ! ».

Nous avons donc, au moins à court terme, les moyens matériels de continuer. Nous le ferons par conséquent, dans la mesure où les hommes, « le capital le plus précieux », ne nous manqueront pas.

Il y a déjà, dans cette rentrée de fonds à notre appel, la confirmation d'un fait qui doit nous être sensible à tous : « la R.P. » est la chose, non pas du « noyau » de ses rédacteurs, administrateurs et « cuisiniers », mais la chose d'un réseau d'abonnés dont la fidélité est la condition de son existence. Qu'ils ne s'étonnent donc pas que nous les sollic-

tions sans cesse ! La tâche permanente et obstinée de chacun d'eux est celle-ci : faire un abonné nouveau.

Rien ne saurait remplacer ce travail-là. Sans lui, le reste ne tient plus, ou il ne tiendra plus aussi longtemps. Mais cette tâche accomplie, chacun de nos abonnés, de nos lecteurs doit se considérer comme faisant partie de l'équipe. Il n'est certainement pas toujours d'accord avec ce qu'il lit dans nos colonnes. Comment le serait-il puisque, sur un fond commun, des idées différentes s'y expriment ?

Qu'il ne se contente donc pas de ruminer son désaccord ! Qu'il le communique en écrivant. Sa contribution sera toujours la bienvenue. Notre rubrique « Parmi nos lettres » a été souvent l'une des plus vivantes, l'une des plus utiles. Elle ne devrait jamais être vide ou maigre.

Mais ce n'est pas seulement des lettres qu'il nous faut, ce sont des articles signés de rédacteurs nouveaux. Là aussi est une condition de la vie utile de « la R.P. ».

Un exemple : notre prochain numéro, celui de juin 66, sera celui du 30^e anniversaire de juin 36, explosion soudaine, et en partie spontanée d'une lutte de classe consciente qui a changé notablement le cours des choses. Belle occasion pour les militants déjà grisonnants de rappeler leurs souvenirs ; pour les plus jeunes, de discuter des voies et moyens pour préparer une bataille ouvrière aussi belle et aussi efficace.

Quelques grands thèmes de discussion

Deux semaines après notre départ du Palais de la Mutualité, quelles impressions me reste-t-il du Congrès Confédéral C.G.T. - F.O. ? Paradoxalement deux impressions qui ne sont qu'apparemment contradictoires : la grande diversité des opinions exprimées et le manque de démocratie effective.

La multitude des courants et des opinions n'avait, à mon sens, jamais éclaté avec une telle netteté. Trois tendances, a-t-on dit ? Certainement bien davantage. Disons trois, parce qu'il y eut trois textes d'orientation générale, mais les orateurs venus à la tribune du dernier jour soutenir chacune de ces motions n'y mettaient pas exactement la même chose que le rapporteur lui-même.

Face à cette diversité, le Congrès et les commissions même de travail sont apparus trop bien organisés pour qu'il fut possible à tous de s'exprimer librement. Le nombre même de délégués ne rendait pas la démocratie matériellement possible. Ce n'est pas en 7 minutes qu'un délégué pouvait correctement s'exprimer. La commission d'orientation générale comprenait 150 participants qui avaient, dès le départ, un texte qu'il a fallu — très rapidement — travailler et là encore, le temps de parole et l'objet des interventions se trouvaient minutieusement comptés. De sorte qu'il n'était possible d'en sortir qu'en composant en toute hâte un autre texte.

Mais plus grave que ces difficultés matérielles, l'expression même d'une opinion non orthodoxe devenait impossible. Tout orateur qui abordait le problème d'une recherche de l'unité avec la C.G.T. s'attirait des sifflets immédiats.

La démocratie formelle de ce congrès n'a pas débouché sur la démocratie réelle.

L'intégration dans l'Etat

Au départ, l'analyse de la situation actuelle était sans doute commune à la totalité des délégués : la société est aujourd'hui à mi-chemin entre une société libérale et une société étatisée, partagée entre l'économie de marché et de libre entreprise et une économie étatique.

Ces deux formes d'économie s'imbriquant étrangement, l'Etat se faisant chaque jour plus interventionniste jusque dans les détails de la vie économique, mais dans le concret, l'état français restant un instrument aux mains des trusts et des grosses sociétés financières.

C'est à partir de là que les stratégies se différencient. La majorité du Congrès semble s'installer dans cet état de fait. Dès lors que les deux mots-clés sont : participation et contestation, cela veut dire que le régime étant ce qu'il est, il s'agit pour nous de le suivre en lui déclarant notre opposition et lui arrachant, au fur et à mesure, ce qui est possible de prélever pour l'amélioration du pouvoir d'achat ou du cadre de vie des travailleurs. Nous avons là l'énoncé actuel du réformisme.

Un réformisme soucieux de marquer cependant ses limites avec l'Etat afin, sincèrement, de ne pas s'intégrer à l'Etat ; cette tendance se déclare contre l'intégration telle qu'elle

est pratiquée en Espagne et en Russie. Dans le régime gaulliste, le point de rupture arrivera le jour où il serait demandé au mouvement syndical d'avoir sa part dans la direction de l'Etat. « Notre participation, dit le rapport confédéral, n'est à aucun degré une politique d'intégration. La menace qui existe serait par exemple, que soit créée, après suppression du sénat actuel, une seconde assemblée dans laquelle nous serions appelés à décider avec les politiques ». La résolution générale confirmait : « Le mouvement s'opposerait à toute formule et système tendant à offrir ou à octroyer au syndicalisme des prérogatives qui, en démocratie véritable, doivent être réservées aux citoyens ».

Jusqu'à cette échéance, nous ne risquons rien et nous devons être présents partout où se discutent les intérêts des travailleurs. Nous sommes, disait le rapporteur de cette résolution, « pour une politique de présence avec, pour limites, le maintien du pouvoir de contestation du syndicalisme ».

Mais, disant cela, vous êtes déjà intégrés dans l'Etat, répondait la tendance animée par Pallordet-Hébert-Renard-Employés Sécurité sociale et certains fonctionnaires traumatisés par la réforme administrative. « La menace d'intégration des syndicats à l'Etat est en réalité l'élément essentiel de la désagrégation du mouvement ouvrier en France et cette désagrégation est la pierre angulaire de la politique gaulliste. Vous dénoncez le V^e Plan, mais vous continuez à siéger dans les organismes de ce plan. Vous dénoncez la politique salariale du gouvernement, mais vous n'êtes pas davantage conséquents avec vous-mêmes en acceptant de siéger dans les procédures Toutée qui entérinent la politique salariale du V^e Plan. Il y a donc un préalable à toute action syndicale actuelle : quitter les instances gouvernementales mises en place par le Pouvoir. C'est le seul geste qui marquera véritablement la rupture avec l'Etat. L'essentiel de la résolution proposée par Pallordet résidait donc dans cette phrase : « Le congrès décide le retrait des représentants C.G.T.-F.O. des organismes nationaux et régionaux de planification de l'Etat ».

Ce n'est pas cette rupture qui constitue, à notre sens, le geste essentiel de la stratégie syndicale, disaient enfin les tenants de la troisième tendance — où se retrouvaient certains syndicats de l'E.D.F., des Produits Chimiques et de la Loire. La réponse nous paraît plutôt être dans la recherche de l'unité syndicale. Un rapport préliminaire de cette tendance disait : « Devant cet état de fait, un besoin de plus en plus vif d'union s'exorime au sein des différentes organisations syndicales et se traduit dans le cadre de l'action revendicative par des contacts intersyndicaux, interconfédéraux, par des accords entre diverses centrales, par des grèves réalisées dans l'unité ». Et la résolution présentée par Lenglet confirmait : « Pour réaliser cette transformation (de la société) le congrès décide d'œuvrer à une réunification syndicale ».

Si l'on ne courrait pas le risque d'une simplification abusive, on grouperait ces trois courants de pensée autour des mots : participation et contestation, chez les premiers — rupture et lutte de classe, chez les seconds — lutte de

classe, unité et socialisme chez les troisièmes. Chacun d'ailleurs insistant sur tel ou tel mot.

L'unité d'action revendicative

Nous arrivons donc par là à un autre point de démarcation de ce congrès : l'unité syndicale.

Les confusions sont là, très nombreuses. Non pas au premier niveau des unités d'action des sections d'entreprises, des syndicats, des fédérations qui refusent encore aujourd'hui l'unité d'actions elles-mêmes. Rares sont les syndicats ou fédérations qui refusent encore aujourd'hui l'unité d'action revendicative « alimentaire » suivant l'expression maintenant usuelle.

La première difficulté réside dans l'acceptation d'une unité d'action alimentaire au niveau confédéral, analogue à ce qu'ont réalisé — ou fait semblant de réaliser — la C.G.T. et la C.F.D.T. le 10 janvier dernier. A ceux qui poussaient la confédération à entamer le processus de discussion à ce niveau avec la C.G.T. et la C.F.D.T., Bergeron a dit tout nettement non. « Vous m'avez élu en connaissance de cause, car j'ai toujours dit que je n'irai pas discuter avec la C.G.T. ».

La question se pose d'ailleurs de savoir s'il existe vraiment une unité d'action alimentaire au niveau confédéral ou si, à ce niveau il ne s'agit pas, en fait, d'une unité politique. La question aussi se pose si C.G.T. et C.F.D.T. n'ont pas joué, à partir du 10 janvier, une sorte de comédie inefficace. Mais ceci est une autre histoire.

L'unité syndicale

C'est en fait le problème de la réunification syndicale qui a été posé à ce congrès.

Reconnaissons-le. La proposition du Bureau Confédéral à la commission de résolution générale était loin d'être négative, puisqu'elle disait : « Si le Congrès se déclare partisan de l'unité syndicale, il réaffirme que cette idée ne pourra se réaliser qu'autour des idéaux qu'incarne Force Ouvrière ».

Intervenant à ce niveau de la discussion, j'avais personnellement demandé que le texte soit plus net qui dirait « Le congrès se déclare partisan de l'unité syndicale, mais il affirme que cette unité ne pourra se réaliser que dans le respect de l'indépendance et du caractère démocratique du mouvement syndical ».

Mais lorsque la commission se divisa en trois, les majoritaires composèrent un texte plus en retrait que celui du Bureau confédéral et qui affirme que l'unité ne peut se réaliser que dans Force Ouvrière. « Force Ouvrière est animée de la volonté constante de regrouper l'ensemble des travailleurs dans une puissante confédération. Elle s'efforce obstinément de créer les conditions de l'adhésion massive des salariés autour de ses principes et de sa conception du syndicalisme libre ».

En définitive, la tendance Pallordet se retrouvait sur ce point de l'unité, assez proche de la position confédérale, craignant que l'unité syndicale conduise en fait à l'intégration du syndicalisme dans l'Etat. Renard disait que, de ce point de vue, la division des appareils syndicaux restait encore un frein solide à l'intégration. L'intervention du Président des T.U.C. britanniques lui donnait d'ailleurs raison ; pas un seul délégué F.O. n'aurait approuvé la position intégrationniste du syndicalisme anglais, telle que son président nous l'a définie.

Le texte Pallordet disait donc : « Le Congrès

proclame la nécessité des actions communes entre organisations syndicales, mais affirme que ces actions communes impliquent un large accord sur les objectifs à atteindre. L'action commune ne saurait s'insérer dans le cadre des processus créés pour mettre en condition la classe ouvrière. Elle doit, par ailleurs, être décidée avec les travailleurs eux-mêmes ».

Rapprochons ce texte de ce passage du rapport du Bureau Confédéral : « L'unité syndicale avec la C.G.T. nous conduirait à un processus d'intégration. Doctrinalement, la C.G.T. est pour l'intégration. Réaliser l'unité avec elle, ce serait faire nôtre cette doctrine ».

Mêmes craintes vis-à-vis de la C.F.D.T. Le rapport dit : « Les théories professées par la C.F.D.T. sur la planification démocratique et les engagements politiques qu'elle ne semble pas refuser ne manquent pas d'ambiguïté. » Et le Congrès : « Refuse de suivre le C.F.D.T. dans la voie où elle s'engage et qui semble être celle d'un syndicalisme de gouvernement ».

A l'opposé, nous l'avons dit, les syndicats des Produits Chimiques pensent que la recherche de l'unité est une condition d'un nouveau dynamisme syndical. La résolution Langlet affirmait que « Pour réaliser cette transformation, (il fallait) œuvrer à une réunification syndicale qui ne pourra se réaliser sans une détermination démocratique des organisations et que dans la plus stricte indépendance à l'égard des partis, des églises, du patronat et du Pouvoir ».

Domage que les circonstances et le temps n'aient pas permis de reprendre la motion infiniment plus précise votée un mois plus tôt par les syndicats de la Loire, texte qui affirme d'abord notre attachement à l'unité ouvrière, démythifie l'unité sentimentale qu'agite la C.G.T. pour ne retenir qu'une unité profonde et réelle des objectifs, des moyens et des méthodes, énonce les conditions indispensables d'indépendance et de fonctionnement démocratique, note avec intérêt les évolutions qui se dessinent dans d'autres centrales et dans le monde, pousse l'analyse jusqu'à dire que la recherche de l'unité doit s'effectuer non seulement entre les centrales mais partout où les divisions catégorielles ou professionnelles se manifestent.

La Grève générale

A en juger par l'applaudimètre, le Congrès aurait certainement voté, en grosse majorité, si l'occasion lui en avait été offerte, le principe d'une grève générale.

La présentation maladroite et négative devant la commission, non pas d'un projet de grève générale, mais d'une condamnation des fédérations qui préconisaient la grève rotative, a fait opposer la non-recevabilité d'une telle motion. Le Congrès confédéral ne pouvait condamner certaines fédérations, celle des transports par exemple, qui préconisent une autre forme de grève.

Seule la motion Langlet parlait donc de cette action : « Le congrès décide d'appeler tous les travailleurs à l'action générale et coordonnée à tous les niveaux ». De ce point de vue, cette motion qui a recueilli 9 % des voix, aurait dû en avoir 90 %.

Car les travailleurs, dans leur ensemble, sont las des grèves partielles et catégorielles qui agacent sans efficacité.

Je ne voudrais pas développer à nouveau cette constatation que nous n'avons pas aujourd'hui les conditions remplies pour une véritable bataille sociale. Parce que F.O. n'ose

pas la lancer seule et refuse d'amener les autres sur ce terrain. Parce que la C.G.T. s'y opposera aussi longtemps que De Gaulle axera sa politique extérieure sur Moscou. Parce que la C.F.D.T. ne veut pas couper sur le plan syndical un rapprochement de la gauche avec les communistes qui semble se préparer sur le plan politique.

Et demain : le Socialisme

Réformisme dans la société actuelle, disaient les uns. Rupture avec la société actuelle, disaient les seconds. Mais pour quoi faire ? Dans quel but ? Pour quelle société ? Seule, la troisième tendance posait le problème.

Les mots se vident de leur sens, celui de « lutte de classes », de « suppression du salariat », de « socialisme » même. Ou bien les syndicalistes ne croient plus que ces mots peuvent représenter quelque chose, et, peu à peu ils les abandonnent ou bien ils les gardent encore par habitude comme un campagnard va encore à la messe sans avoir la foi chrétienne.

Il faut donc retrouver un sens actuel et futur à ces mots. Comment se situe aujourd'hui la lutte de classes ? Comment le syndicalisme va-t-il supprimer le salariat et le patronat ? Quel type de société voulons-nous ? Quels sont les voies et moyens pour y parvenir ?

Telles sont les questions que nous avons voulu poser.

Il a sans doute manqué de temps, nous avons aussi été trop nombreux pour mieux poser ces questions fondamentales et aborder plus largement une discussion engagée depuis le début du mouvement ouvrier et qui se poursuivra longtemps encore.

Comment voulons-nous, dans les conditions actuelles, la transformation de la société ? C'est tout cela qu'exprimait la motion Langlet lorsqu'elle proposait au Congrès « d'appeler tous les travailleurs à l'action générale et coordonnée à tous les niveaux pour combattre le système et préparer l'édification d'une société que le socialisme rendra plus humaine ».

Nous n'avons pas pensé qu'il suffisait de refuser le système capitaliste incarné aujourd'hui dans l'Etat. Cette attitude de rupture — pour importante qu'elle soit — devait se compléter dans une attitude positive de définition de la société que nous voulons et la place du syndicalisme dans cette société.

Il n'était pas question, à ce congrès, d'esquisser les lignes de force de cette action : nous devons simplement — par ce vieux mot de socialisme, à défaut d'autre — en marquer l'orientation. Nous l'avons fait.

M. CHAUSSE.

PROPOS D'UN ACTEUR

L'ami Guillore a bien raison d'écrire, et de penser comme beaucoup d'autres, que si la C.G.T.-F.O. n'existait pas, il faudrait la créer. En effet, en elle se retrouve bien toute la tradition syndicale française, avec ses différents courants, ses affrontements... et ses amitiés d'hommes. Dans notre société, où les concepts de masse se développent et menacent l'individu, l'esprit syndicaliste ainsi maintenu présente une garantie pour la défense des libertés autrement précieuse que les barrières formalistes du droit, inspirées par les politiciens.

Un Congrès Force Ouvrière est à la fois rassurant et inquiétant. Rassurant par le maintien des « vertus » qui font le militant syndicaliste : esprit de critique, sens de la liberté, attachement à la démocratie, dévouement et solidarité, réflexions et capacité d'action.

Inquiétant, car dans notre monde en évolution, bousculé par le progrès technique, les hommes aussi bougent de bon ou mauvais gré. De leur côté les structures sociales craquent de toute part. Il ne faudrait donc pas que le syndicalisme soit entravé dans son avancée par le poids du passé. Pour rassurer quelques camarades « révolutionnaires » — ou « conservateurs » — quel mot employer pour les nommer ? Je dirai que les évolutions nécessaires du syndicalisme se situent plus au niveau des méthodes et moyens, qu'à celui de la doctrine.

Bien sûr, le Congrès tel qu'il est organisé actuellement satisfait pleinement à l'exigence de liberté d'expression, mais aussi que de temps perdu en interventions plus ou moins utiles.

Mais n'est-ce pas là toutes les faiblesses de la règle démocratique.

Avec les rapporteurs, cela représente 130 discours à encaisser en 4 jours, c'est une bien rude épreuve même pour des militants endurcis. Sur-tout, cela entraîne à discuter de tous les problèmes sans les approfondir suffisamment. En fin de compte, cela représente une démocratie virtuel-

le, satisfaisant les exigences de principe, mais dont souffre l'élaboration d'une politique précise de la C.G.T.-F.O. Nul doute aussi que cette imprécision donne une liberté assez grande au Bureau Confédéral entre deux Congrès.

Il y a pire bien sûr, par exemple l'unanimité et les débats protocolaires des congrès de la C.G.T. communisée, mais nombreux sont les militants F.O. qui pensent que la Confédération se devrait d'améliorer l'organisation du Congrès. Ce n'est pas facile, car il ne faudrait pas que la démocratie et la liberté en souffrent.

Les travaux et débats du dernier Congrès peuvent se diviser en trois parties :

- la discussion du rapport moral,
- celle concernant le syndicalisme dans la société moderne,
- les débats autour des résolutions.

Le rapport moral, ce vaste catalogue non sans intérêt, est plus l'occasion d'un débat sur les grands problèmes qui inquiètent les militants F.O. qu'une analyse critique de la politique du Bureau Confédéral.

On l'a bien vu au moment du vote. Qui a lu la presse ou se serait fier aux interventions, parfois dures, aurait tiré la conclusion d'un tournant à F.O., mais la réalité est dans l'approbation du rapport par 84,5 % des voix.

On peut constater par ailleurs que les positions de pointe prises au récent Congrès de la Fédération Générale des Fonctionnaires n'apparaissent plus au Congrès Confédéral. Quand on discute avec des militants dans les départements, quelle que soit leur corporation ou même avec des Secrétaires Confédéraux, on est toujours étonné du déphasage entre les positions individuelles et le résultat des votes, comme si la Confédération agissait comme un tamis séparant le bon grain de l'ivraie (je ne dis pas où est le bon grain). Plus curieux encore, il ne s'agit pas là, toutes proportions gardées, de manœuvres ou de mauvaise foi, mais bien plutôt d'une ambiance, d'un

climat qui différencie nombre de militants F.O., selon qu'ils sont pris individuellement ou en groupe.

Cela s'explique sans doute, par le fait que l'anticommunisme reste le ciment qui lie le plus solidement Force Ouvrière. Quel que soit le fondement de cet anticommunisme et il est souvent justifié, cette attitude ne représente pas une force créatrice d'une énergie nouvelle. Sur l'échiquier syndical français F.O. représente pourtant une masse irremplaçable qui trouve sa dynamique dans une certaine inertie. Supprimez-la, et tout s'écroule. La C.F.D.T. se retrouvant sans garantie dans les espaces où elle évolue et la C.G.T. définitivement privée d'une partie d'elle-même et rejetée loin de ces espoirs. F.O. est bien la clef de voûte de l'ensemble syndical français. Les piétinements et bientôt les divergences de l'accord C.F.D.T.-C.G.T. le démontrent bien aussi.

Deuxième point qui aurait dû être discuté en Congrès, le rapport Ventejol sur le syndicalisme dans la société moderne. Cela était une erreur de le présenter et de le discuter avec le rapport moral, car en fait, moins de 10 orateurs ont abordé le sujet. C'est dommage, car ce rapport représente un travail de réflexion appréciable et nombre de militants de la Loire ont été déçus de le voir escamoter par les congressistes.

Il comporte tout de même des insuffisances, ce que j'ai dit à la tribune du Congrès, en ce qui concerne les préalables et les conclusions.

Parmi les préalables se posent évidemment le problème de la division syndicale, comment la surmonter ? Peu de délégués apportent une position originale.

Autre question, l'influence de cette société moderne sur les hommes. Il est assez étonnant que le syndicalisme, société d'hommes, ignore si souvent la sociologie. Sans en faire une bible, il y a des travaux de scientifiques que les syndicalistes devraient mieux connaître et apprécier pour mieux préparer leur action et améliorer l'organisation des syndicats et des Unions.

Le rôle du syndicalisme dans la société moderne n'aura donc qu'éteint et souhaitons qu'un débat s'engage plus profondément dans un avenir proche.

Troisième point important de Congrès, la discussion et le vote des résolutions. De ce côté, pour la première fois les résolutions présentées étaient très significatives des différents courants qui agissent au sein de Force Ouvrière, les délégués pouvant choisir entre trois textes.

De la résolution présentée par la majorité, il faut surtout retenir la volonté de s'opposer à toute intégration dans l'appareil d'état et le farouche attachement à l'indépendance syndicale envers tous les partis ou doctrines voulant prendre le syndicalisme en tutelle. Sur ce point d'ailleurs, tous les militants F.O. semblent d'accord.

Une autre résolution, regroupant des camarades de la Loire-Atlantique et de la région parisienne, sans doute baptisée un peu rapidement « anarcho-syndicaliste », si on en juge par les militants divers qu'elle regroupe, demandait le retrait des représentants F.O. de tous les organismes nationaux ou régionaux économiques.

Enfin la troisième résolution était soutenue par les militants de la Fédération des Produits Chimiques et de divers départements et professions. Ce texte pour l'essentiel, rappelait la vocation et la volonté du syndicalisme à lutter contre le capitalisme et pour l'instauration d'une société socialiste : Dans l'immédiat cette résolution soulignait la nécessité d'œuvrer à une réunification syndicale, sans ignorer les difficultés que cela soulève.

En fait, les deux minorités restent assez hétérogènes tant par la diversité des camarades qu'elles rassemblent que par leur manque de structures et de perspectives et elles s'affrontent entre elles beaucoup plus durement qu'avec la majorité.

Il semble toutefois qu'avec les amis de Maurice Labi une doctrine nouvelle se définisse et il sera intéressant de connaître le chemin qu'elle prend notamment en ce qui concerne les rapports du syndicalisme et du politique. On peut toutefois déjà remarquer qu'elle entraîne dans son sillon une partie de la génération des militants qui n'ont pas vécu la scission. Le réalisme parfois provoquant des leaders de ce courant a profondément choqué les militants de la vieille garde, mais quel que soit son avenir, il entraîne Force Ouvrière dans une animation nouvelle qui secoue l'esprit conformiste. En apportant des sujets de controverses, en lançant des idées hardies, même par les imprudences que leur reproche la majorité, les militants du courant dit « moderniste » apportent une effervescence qui pourrait bien contraindre la Confédération à plus de dynamisme.

En parlant des minorités, il est aussi intéressant de souligner que personne ne remet en cause les principes de base de la C.G.T.-F.O. L'action du Bureau Confédéral est contestée, l'appareil critiqué, la politique « entre l'aventure et la réaction » refusée par les minorités, mais l'attachement au type de syndicalisme que représente F.O. reste profond.

Quoi qu'en pensent ses adversaires, et compte tenu de l'état d'esprit actuel des travailleurs, la C.G.T.-F.O. a de bonnes perspectives d'avenir, sur le plan où elle veut — à juste raison — se maintenir, celui d'un syndicalisme ouvert à tous les salariés.

Il suffit de comprendre les raisons profondes de l'accord de la C.G.T. avec la C.F.D.T. pour s'en convaincre et à l'éclatement certain de cette rencontre momentanée, F.O. apparaîtra bien comme le pilier du mouvement syndical français et la clef de son avenir, surtout si l'action des minorités a pour effet de « dynamiser » la Confédération.

M. PIOLET.

LE DROIT DE GREVE PRATIQUEMENT ABOLI EN TUNISIE

Un nouveau code du travail vient d'être promulgué en Tunisie qui réglemente le droit de grève.

D'après cette réglementation nouvelle, les grèves ne seront légales et, par conséquent, tolérées que si elles sont approuvées par la direction des syndicats. Or la direction des syndicats est entièrement contrôlée par la direction du parti néo-destourien qui est le parti gouvernemental. Il en résulte donc que la grève ne sera légale que si le gouvernement l'approuve.

Voilà qui dévoile la véritable figure d'un régime qui se prétend socialiste et qu'une gauche qui se croit révolutionnaire admire comme tel. Pendant qu'une bourgeoisie tunisienne et les dirigeants de ce régime s'enrichissent et prennent la place des ex-colonialistes, les ouvriers sont muselés, ligotés pour pouvoir être mieux exploités.

La grève des femmes de Herstal

L'on prétendait que la grève générale belge de protestation contre la Loi Unique (1960-61) avait été la grève du siècle. A tort. Le mouvement qui fera date dans les annales des luttes sociales est celui que viennent de soutenir, durant douze semaines, 3.800 ouvrières de la F.N. (Fabrique Nationale d'Armes de Herstal, près de Liège).

Grève sauvage, au départ, car elle fut déclenchée brutalement et sans observer le délai de préavis prévu par les conventions. Son objectif : l'application du principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes « A travail égal, salaire égal ». Son résultat : une sérieuse étape franchie dans cette voie puisque les ouvrières obtiennent une augmentation horaire de 2,75 F c'est-à-dire 27,50 anciens francs français, et l'engagement pris par le gouvernement de mettre en chantier l'étude d'une hiérarchie des salaires masculins et féminins, basée uniquement sur la nature des travaux exécutés. Et c'est à la majorité de 85 % que les grévistes assemblées le 5 mai, ont approuvé ces propositions du ministère du Travail.

Autre résultat, non moins important : l'exemple des ouvrières de la F.N. a provoqué d'autres mouvements. Et il est curieux de noter que des ouvrières d'entreprises voisines, après avoir décidé d'accomplir le simple geste de solidarité d'une grève de 24 heures, ont été amenées à établir leur propre cahier de revendications et ont poursuivi le mouvement pendant 5 semaines, ne reprenant le travail qu'après avoir obtenu une substantielle augmentation de leurs salaires, déjà supérieurs à ceux de leurs camarades de la F.N. Tel fut le cas des 256 ouvrières des A.C.E. de Charleroi et des 60 ouvrières de l'usine Schröder à Ans. On a pu apprendre, en outre, qu'au delà de la frontière belge, une usine du nord de la Hollande venait d'accorder l'égalité des salaires à son personnel féminin.

Pour mesurer l'importance de la victoire des ouvrières d'Herstal, il faut noter qu'au début la presse a fait le silence sur la grève et il ne semble pas, à première vue, que les organisations syndicales aient tout de suite pleinement compris l'importance du mouvement qui s'amorçait ni la nécessité de le soutenir.

Bien sûr, si certains furent surpris, il n'en a pas été de même de ceux qui vivent l'action syndicale à la base, car l'effectif syndical, qui atteignait à peine le millier de femmes adhérentes en 1964-65, s'est développé rapidement pour atteindre 3.800, soit 90 % du personnel travaillant à la F.N. Il est un fait que le prolétariat féminin sentait confusément qu'une lutte se préparait et qu'il fallait s'unir au sein de l'organisation. Les mandataires pressentaient évidemment que le conflit allait éclater et qu'il fallait organiser sur le plan de la F.N. (qui centralisait le plus grand nombre) une commission féminine. Une dizaine de militantes se trouvaient être le futur pivot d'une grève qui vient de se terminer après quatre-vingt-quatre jours pleins d'enseignement.

Ce mouvement s'est déclenché lors de la prise de conscience des travailleuses et comme dans une explosion de colère. Il s'est développé dans une discipline exemplaire, sans devoir jamais appréhender la moindre défection. Il faut principalement accorder aux travailleuses en lutte, la

place qu'elles méritent réellement, dans le cadre du mouvement syndical. Elles tiendront aux prérogatives que leur a donné ce combat, pour dorénavant défendre leur cause, c'est-à-dire, celle de toutes les ouvrières salariées. Au travers de la grève et de son résultat, le mouvement syndical liégeois aura, comme l'a dit un dirigeant, « défoncé le mur » en ce qui concerne l'art. 119 du Traité de Rome. Ce qui est d'une extrême importance parce qu'il s'étendra à tout le mouvement d'émancipation de la femme ouvrière.

On notera par la suite que la caractéristique du mouvement a été l'indépendance syndicale et l'unité d'action entre la Fédération des syndicats chrétiens et la Fédération des Métallurgistes de la F.G.T.B. Après cinq semaines de grève, la direction de la fabrication d'armes, constatant qu'il n'y avait pas de pourparlers en cours entre elle et les syndicats s'adressait directement aux grévistes en ces termes :

« Contrairement à ce que l'on vous a dit, vous êtes engagés dans une grève sauvage, c'est-à-dire tout-à-fait irrégulière. Les conventions librement signées par les organisations syndicales ont été violées (notamment le protocole du 13-1-65, sur les garanties syndicales) puisque avant la grève aucune réunion de conciliation n'a eu lieu, aucun préavis n'a été remis. »

Les patrons avaient scrupuleusement rempli leurs obligations en payant 3/10 de pourcentage de la masse salariale, somme qui devait être versée dans un fond intersyndical, soit plusieurs dizaines de millions.

Les ouvrières en lutte ont pris leur responsabilité et passèrent outre aux remontrances patronales.

Il a bien fallu que les syndicats prennent en mains la direction de cette grève comme de celles qui l'ont accompagnée. Et ce n'était plus les 50 centimes d'augmentation horaire prévus dans un accord national, auxquels les patrons tentaient de s'accrocher, mais bien les 3,90 F et les 4,19 F réclamés par les grévistes que les dirigeants locaux de la F.G.T.B. et de la C.S.C., unis pour la circonstance en un front commun, réclamaient à la direction de la fabrique.

Cependant on a pu constater que, tout en prenant la tête du mouvement, les militants syndicaux ne communiquaient pas dans la même volonté d'arracher la véritable égalité de salaires désirée par les grévistes. Leur souci majeur était d'arriver le plus vite possible à un compromis. Aussi n'ont-ils pas souvent recueilli des bravos et des applaudissements quand ils préconisaient la reprise du travail. Des protestations et des huées répondaient parfois à leurs objurgations.

Par ailleurs, les militants locaux devaient constater que les organisations centrales continuaient à boudier le mouvement qu'elles n'avaient pas approuvé. Il est même arrivé à un militant local, le citoyen Barbe, de la F.G.T.B. de déplorer publiquement que les grévistes de Herstal étaient abandonnées par les centrales syndicales et même par les militants d'autres régions. Au point qu'il se demandait si l'on ne tentait pas d'isoler Liège politiquement et syndicalement.

Ce qui inquiétait particulièrement la direction de la F.N., c'est que le chômage volontaire des

3.800 femmes dans une entreprise qui occupe normalement 12.000 travailleurs, provoque le chômage forcé de 5.000 hommes. Ses fabrications restaient en panne et, ne pouvant effectuer ses livraisons elle risquait de perdre sa clientèle. Elle s'est même fait adresser un télégramme par une société américaine qui lui achète la plus grande partie de sa production en armes de chasse, pour se plaindre du préjudice que la grève portait à sa position sur le marché des Etats-Unis et pour se plaindre des augmentations de prix et des interruptions dans les livraisons qui ont permis à des concurrents de prendre une place plus grande que jamais. Et le correspondant américain de conclure :

Ce sont ces raisons qui ont forcé à confier nos dernières commandes à une usine aux Etats-Unis et à une autre au Japon, usines qui n'ont connu aucune grève depuis la dernière guerre.

Si nous continuons à subir la plaie des grèves et des pressions sur les prix de ces cinq dernières années, nous devons accélérer notre programme de production ailleurs qu'à la Fabrique nationale.

Pour en revenir au film des événements, il faut se souvenir de la fameuse rencontre du 10 mars, lorsque les mandataires de la Fédération syndicale de Liège se présentèrent devant la Conférence Nationale féminine de la C.G.T. à Paris, pour exposer le problème de la F.N. et, ensuite de la réception des délégués français lors d'une assemblée générale de la délégation conduite par la camarade Monique Paris. L'on gardera longtemps le souvenir profond de l'explosion de joie dans la solidarité internationale qui suivit l'allocation de la déléguée française, par une assemblée, debout, chantant « La Marseillaise ».

Il est indiscutable que si l'on a pu mener l'action pendant ces trois mois, cela est dû au profond esprit syndicaliste chez les femmes. La cotisation syndicale est très élevée, 1,80 F lourd par semaine. Cela a permis de soutenir le mouvement revendicatif permettant de payer une indemnité de grève dont le total s'élève à trente millions de F belges.

Le patronat, lui, a fait l'économie de sa cotisation au fond intersyndical, ce qui pour lui représente huit millions environ.

Il faut aussi mettre en relief que l'activité à la F.N. étant basée sur la main-d'œuvre féminine. Celle-ci faisant défaut, toute l'activité se trouvait paralysée. Devant l'arrêt de la production, le chômage se généralise et à ce moment de l'action 5.000 hommes se sont inscrits au secours de chômage. Ces chômeurs « accidentels » devaient percevoir en plus du secours chômage légal, une indemnité journalière de 50 F. Le patronat a invoqué la grève « sauvage » pour opposer son veto au paiement de l'indemnité destinée aux travailleurs qu'il mettait au chômage. La fédération régionale, dans un fraternel mouvement de solidarité a complété spontanément l'indemnité en puisant dans sa caisse de résistance. Ce fait mérite d'être signalé parce qu'il montre bien que l'organisation syndicale liégeoise connaît son devoir et possède une conscience prolétarienne accomplie. L'on a donc vu le patronat profiter de la situation, pour mettre en chômage le personnel qu'il ne pouvait utiliser. Il se vengeait ainsi, sur une catégorie d'ouvriers, de la grève qui lui était imposée par une autre catégorie.

L'on avait supposé que l'un ou l'autre parti aurait tenté de chercher une popularité dans le mouvement revendicatif des femmes. Le Parti socialiste est peu ou pas intervenu dans le mouvement pour lui donner l'une ou l'autre impulsion. Attitude prudente due à la leçon tirée

d'une expérience encore proche et qui a laissé des traces toujours douloureuses. Le parti communiste moscovitaire a épaulé le mouvement en s'abstenant de lancer ses mots d'ordre. Il n'en a pas été de même des « Pékinois » qui tentèrent de jouer leur jeu, sans succès d'ailleurs.

Ce mardi 10 mai, les centaines d'ouvrières de la F.N. se sont groupées derrière leurs drapeaux syndicaux et, en cortège, ont franchi les grilles de l'usine en direction des ateliers. Elles voulaient ainsi marquer officiellement la reprise du travail après 12 semaines de grève. Il n'y eut aucun incident et ce fut en silence que les ouvrières traversèrent l'esplanade de l'usine.

La fin du mouvement de grève ne met pas un terme à la revendication d'une application de principe « A travail égal, salaire égal ». Ce problème a largement débordé du cadre strictement syndical.

La Ligue Belge des Droits de l'Homme, l'association belge des femmes pour la Paix, etc. participent au mouvement de solidarité par la constitution d'un comité d'action dont la première manifestation de masse se déroulera à Bruxelles le 2 juin. L'on souhaite atteindre un niveau d'élévation « dépolitisé » où tous peuvent défendre la dignité de l'homme et de la femme, à savoir le respect du contenu de l'article 119 du Traité instituant la Communauté économique européenne (Traité de Rome) prévoyant l'égalité complète de rémunération.

Pour mémoire, la Belgique a ratifié ce traité ainsi que la Convention n° 100 de l'Organisation Internationale du Travail.

VAN REUSEL.

CHANT DES GREVISTES DE HERSTAL

Sur l'air de « Le Travail, c'est la Santé ! »

Chanté par la déléguée :
Charlotte HAUGHETAINE

Premier couplet

*Le syndicat l'a demandé
La direction l'a refusé
Mais nous les femmes, il faut marcher
Afin d'aider nos délégués !*

Refrain

*Le travail c'est la santé
Pour ça faut être augmenté !
S'ils refusent de nous l'donner
Faut pas travailler !*

2^e couplet

*La direction a proposé
50 centimes aux délégués
Mais nous les femmes on a refusé
On n'demande pas la charité !*

Refrain

*Le travail c'est la santé
Pour ça faut être augmenté
50 centimes c'est pas assez
Pour se faire crever !...*

COMMENT LA «R.P.» VIT-ELLE?

Uniquement par le fidèle soutien de ses abonnés.

Et elle ne peut se développer que par leur concours.

Aussi avez-vous pensé à lui trouver de nouveaux lecteurs ?

Chacun de vous devrait avoir une préoccupation permanente

FAIRE UN NOUVEL ABONNE

Redites-vous cela, comme nous vous le redirons.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Après un congrès syndical Une autocritique sincère et complète

Après le congrès confédéral, nous avons assisté au congrès de la Région parisienne de « Force Ouvrière ». On pourrait se contenter de dire : une simple répétition, en plus petit du point de vue des effectifs représentés, en plus grand du point de vue du foisonnement et de l'intensité relative des tendances. Tout militant de province sait d'expérience que Paris est beaucoup plus riche en idées, en nuances d'idées, en variations et modulations d'idées que, toutes proportions gardées, il ne l'est en militants. Moi, vieux Parisien, j'ai toujours été un peu vexé quand un camarade de province me disait : « Vous, à Paris, vous êtes des coupeurs de cheveux en quatre ! » « Je m'en consolais en pensant que beaucoup de ces Parisiens venaient de province !

Il nous faut pourtant insister assez longuement sur ce congrès — qui fut aussi, pour l'Union F.O. de Paris, l'occasion de marquer le Premier Mai — parce que, dans un discours remarquable à plus d'un titre, André Bergeron y précisa, davantage encore qu'au congrès confédéral, sa position sur l'intégration, sur les revendications, sur les grèves, ainsi que sur les rapports avec les autres organisations syndicales. Une raison supplémentaire pour que nous en parlions avec une certaine insistance, c'est que notre « R.P. », et moi-même nommément, se trouvèrent impliqués — d'ailleurs en toute camaraderie et pleine cordialité — par le secrétaire général. Ce n'est sans doute pas le plus important ; c'est pourtant par là que je commencerai pour ne pas être en retard d'une autocritique sincère et complète.

En préambule, je dirai qu'il est réconfortant pour nous de ressentir dans cette réunion de militants le courant de sympathie que la « R.P. » y rencontre. Plusieurs camarades m'ont confirmé l'intérêt qu'ils prenaient à la lecture de toutes les pages de notre revue ; ce fut aussi l'occasion pour certains de se mettre « en règle » avec nous, idéologiquement et... financièrement.

André Bergeron, lui-même, a tenu à révéler au congrès qu'il était un de nos lecteurs attentifs. Nous l'en remercions, comme nous le remercions aussi de la part qu'il a donnée, dans sa réponse, l'intervention de notre ami Riguidel.

C'est à propos de l'article que j'avais écrit dans notre numéro d'avril sur le congrès confédéral F.O. que Bergeron m'a pris gentiment à partie. Il l'a fait sur plusieurs points, mais principalement sur la position que j'y affirmais encore par rapport à la C.F.D.T. Il faut décidément que je fasse attention, sinon je vais bientôt apparaître, dans toute une région du mouvement syndical, comme « le supporter » patenté de la C.F.D.T. ! Et il ne me servira de rien de jurer mes grands dieux que j'en suis un défenseur bénévole. Les militants responsables de la C.F.D.T. ne me démentiront pas qui ne me connaissent pas, ou très peu. J'ai cru seulement devoir m'élever contre ce que j'estimais être des idées précon-

ques sur l'orientation de la nouvelle centrale, opinions qui me paraissaient souvent démenties par les faits eux-mêmes, et par la jeunesse et la sincérité des militants C.F.D.T. Mais je vois bien que ma position va devenir intenable, que j'y serai traqué de toutes parts si j'entends m'y maintenir. C'est pourquoi je préfère me rendre, plutôt que de « porter ce chapeau ». Bergeron, tout le premier, m'a dit que je parlais sans savoir, que je n'étais pas « dans le coup ». Bien, bien, je fais mon autocritique et me tiendrai désormais sur une prudente réserve. J'ai dit : réserve. Ce qui veut dire que, conformément à une vieille habitude, mon autocritique n'est peut-être pas tellement franche. Le bon Dieu m'est témoin que rien, idéologiquement, ne m'attire spécialement vers la C.F.D.T. C'est seulement une inguérissable naïveté, à laquelle j'ai la faiblesse de tenir, qui m'entraîne souvent à faire d'abord confiance aux hommes et à attendre ensuite, en toute tranquillité, le démenti des faits. Je ne cache pas que je l'attends encore au sujet de la C.F.D.T. Mais je m'engage, à partir d'aujourd'hui, à tenir le plus grand compte des mises en garde et des avertissements qui me viennent de plusieurs côtés, et, encore à ce congrès dont nous parlons, du côté d'André Bergeron lui-même.

Pour clore provisoirement cette discussion, je citerai donc Bergeron et n'en dirai pas davantage. D'abord, un argument subjectif : « Je n'aime pas le comportement des dirigeants de la C.F.D.T. » Et puis ces affirmations plus importantes, incitant à plus de réflexion : « Ils ne sont pas vraiment déconfectionnalisés », et enfin : « *Presque toutes les grandes thèses de la C.F.D.T. sont élaborées en dehors d'elle* ».

J'ai baissé la tête devant les applaudissements qui ont salué cette formule. J'ai seulement grommelé, dans mon for intérieur, comme dernière défense d'arrière-garde, ces deux interrogations : mais qui, de la C.F.D.T. ou de la C.F.T.C. maintenue, est soutenue par la hiérarchie catholique ? Qui, de ces deux centrales, est soutenue par le gouvernement gaulliste ?

Le Sénat économique

« Force Ouvrière » ne s'y engagera *jamais*. Nous pourrions nous contenter de cette courte phrase du rapport oral du camarade *Bonnaure*, secrétaire général de l'Union F.O. de la région parisienne. A condition de ne pas la prendre comme ce refrain de la sagesse populaire : « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau... », cette déclaration a quelque chose de définitif et de rassurant. Il suffirait, en effet, que « Force Ouvrière » y reste fidèle pour que l'entreprise obstinée, corporatiste et néofasciste de De Gaulle soit mort-née. En admettant même que les autres centrales n'aient pas la même vertu farouche et qu'elles trouvent un tas de bonnes raisons pour se laisser séduire, l'abstention d'une seule suffirait à faire dégringoler toute la construction préfabriquée. Il faudrait trouver autre chose. Mais... mais l'exemple, le mauvais exemple, peut être contagieux. On entendrait dire alors :

serons-nous les seuls à ne pas être « présents », à ne pas être « informés », à ne pas défendre, dans cette nouvelle instance supérieure, les intérêts de la classe ouvrière ? Une présentation nouvelle de « la politique de la présence » pourrait, avec un léger coup de pouce, conduire les éminences syndicales dans ces nouveaux fauteuils.

Bergeron n'a d'ailleurs pas été, sur ce point précis, aussi catégorique que Bonnaure. Sans doute m'a-t-il dit, s'il me permet exceptionnellement de faire état d'une conversation particulière : « Je ne serai *jamais* un sénateur ». Mais il a ajouté, parlant du grand projet impérial : il faut voir ce que c'est... Dans son discours au congrès parisien, il a déclaré, répondant aux interpellateurs : « ne nous faites pas un procès d'intention ; nous ne nous intégrons pas ! ». Cette déclaration de principe et cette profession de foi sont d'ailleurs conformes à la dénonciation du « syndicalisme de sommets » que Bergeron a faite à propos de « la politique des revenus ». Il a placé cependant cette nouvelle panacée économique sur la scène internationale ; il l'a rencontrée, à quelques variantes près, identique à elle-même, chez les ministres et futurs ministres français, comme chez les travaillistes britanniques et européens. « Nous jugeons et nous jugerons un gouvernement à ses actes » a encore dit Bergeron dans cet excellent discours.

Marchands d'illusions ?

A propos des applications diverses de « la politique de la présence » et du « paritarisme » aussi, *Riguidel* s'est écrié : « Ne soyons pas des marchands d'illusions ! » Bergeron a voulu remettre les choses au point. Ne créons pas une légende, a-t-il dit, autour de notre participation à ces multiples organismes officiels. Les militants des Unions doivent d'ailleurs opérer une sélection parmi tous ces fauteuils offerts. Nous ne devons nous y asseoir que « mandatés et contrôlés ». Nous les « utilisons » seulement (Bergeron a cité l'exemple de l'organisation des transports dans le district parisien) ; il ne faut pas y attacher une importance exagérée. Ainsi du Conseil Supérieur du Plan : Bergeron en est ; il nous a dit y être allé une fois en dix-huit mois. A-t-il remarqué que ses minoritaires auraient pu lui opposer : alors, si vous servez si peu pourquoi y allez-vous ? N'y êtes-vous pas seulement cautions ?

Sur le paritarisme, André Bergeron a eu une définition que nous ne pouvons qu'accepter. Qu'est-ce qu'une commission paritaire ? a-t-il dit. C'est une rencontre entre les délégués ouvriers et les représentants patronaux. Les premiers y présentent leur cahier de revendications ; les seconds essaient d'en lâcher le moins possible. Après ? Eh bien, après... c'est l'heure de la grève.

Le 17 mai :

Epreuve de la tactique de lutte

Ces lignes sont écrites avant le 17 mai ; elles seront lues après. Nous saurons ce qu'aura été cette journée et nous en tirerons déjà les leçons. Faisons tout pour qu'elles ne soient pas amères. Il y aura eu quelques appréhensions justifiées ; elles se sont exprimées, avec la réserve nécessaire, au cours de ce congrès de l'Union F.O. Si la journée du 17 mai a démenti

ces alarmes, qui, parmi nous, ne s'en déclarera satisfait ? Nous pourrions alors rendre hommage à la confiance qu'une grande partie de la classe ouvrière aura encore manifestée en ses organisations syndicales. Elle aurait peut-être de quoi s'interroger sur leur tactique, sur sa cohérence et son efficacité. Elle aurait de quoi montrer quelque lassitude, et si elle ne le fait pas ce 17 mai, ce sera une belle preuve de combativité sur laquelle les syndicalistes pourront décidément tabler.

Cela n'empêche pas de soumettre à la critique la tactique actuelle de lutte. Certes, Bergeron a déclaré nettement que le soutien de sa confédération était acquis aux syndicats ayant décidé de participer à cette journée. Mais il n'a pu dissimuler quelque crainte. *Bonnaure*, le secrétaire général de l'Union F.O., a eu le courage d'exposer largement le problème ; il a évoqué les difficultés et les dangers de la tactique actuelle ; il l'a soumise à révision. Il a envisagé et admis la possibilité d'une bataille dans laquelle, profitant de conditions favorables et d'un moment opportun, une minorité de travailleurs porterait seule le poids de la grève, la solidarité générale étant organisée autour d'elle. Cela poserait notamment la question du « fonds de grève » dont Bergeron a parlé avec prudence, en mettant sur le tapis, avec plus de prudence encore, la question des « grèves sauvages ».

Le 17 mai, c'est la fonction publique qui est impliquée, avec plusieurs secteurs nationalisés et une partie importante de l'industrie privée. Le pouvoir d'une part, les syndicats de l'autre, s'instruiront aux résultats effectifs. Les principaux intéressés, c'est-à-dire les travailleurs, s'instruiront aussi. Espérons qu'ils pourront s'appuyer sur un succès d'ensemble. Souhaitons que ce camarade, délégué des cheminots, au congrès F.O. parisien, ait eu raison : il a défendu la tactique des grèves « rotatives », étudiée par les fédérations intéressées, et qui ne sont, selon lui, ni « tournantes », ni catégorielles.

Un pas en avant...

On voit déjà à quel point les grandes questions ouvrières actuelles, les vrais problèmes, sont abordés dans ces congrès où bat encore le cœur du syndicalisme ouvrier. Au premier plan se trouvent la réduction du temps de travail et la hiérarchie des salaires. Bergeron ne les a pas oubliés, vous le pensez bien. Mais il a voulu mettre les militants en face des difficultés réelles rencontrées dans l'action relative à ces problèmes constamment posés et reposés. Ces difficultés naissent dans la classe ouvrière elle-même, des classifications, des catégories, des divisions artificielles ou réelles existant dans la masse des salariés, syndiqués ou syndiquables. Attention ! a dit Bergeron. Attention ! a-t-il répété, attention à ce que votre position de militant ne se sépare pas trop de l'opinion moyenne des ouvriers. « Un pas seulement en avant des masses » a-t-il dit, en citant Lénine.

Nous n'ignorons rien de ces difficultés. Une grande partie d'entre elles viennent d'ailleurs d'une pratique désastreuse qui n'a pu s'instaurer et devenir une habitude qu'avec l'assentiment, la complicité parfois, des organisations syndicales, domestiquées au lendemain de la guerre, agissant effectivement comme « une police du travail » pour reprendre une

expression de Bergeron. Il faut sortir de cette pratique des heures supplémentaires ainsi que d'une hiérarchie absurde. Pour cela, il ne faut pas que « les responsables » syndicaux, méconnaissant leur rôle d'éducateurs et d'avant-garde, s'appuient trop, dans leur désir de « conserver » plutôt que d'aller de l'avant, sur la force de l'habitude, « la force la plus redoutable » comme le disait aussi Lénine. Il ne faudrait pas qu'après avoir fait un pas en avant, les dirigeants syndicaux en fassent immédiatement deux en arrière. « Un pas en avant, deux en arrière » : nous sommes décidément partis à user et abuser des citations de Lénine !

**

Une intervention comme celle de notre camarade et ami Martin, du Bâtiment parisien, nous apporte pourtant beaucoup de réconfort. Après avoir défendu les revendications propres à son industrie, il a tenu à mettre à leur vraie place, la première, la tâche d'éducation et le retour à une morale ouvrière. Le travailleur, nous a-t-il dit, songe maintenant davantage à s'installer et progresser dans sa condition qu'à s'insurger contre elle. Ne lâche-t-il pas la proie pour l'ombre ? L'ombre, pour le camarade Martin, c'est cette quête d'améliorations dans une condition maintenue de salarié ; la proie, l'objectif qu'il ne faudrait pas perdre de vue, c'est l'émancipation, l'accès à la situation d'homme libre et responsable. Il est bon que ce soit un gars du bâtiment qui nous ait ainsi rappelé que « l'homme ne vit pas seulement de pain ».

Raymond GUILLORE.

UNE GRÈVE DANS LE LIVRE

Les travailleurs du Livre viennent d'avoir recours à la grève. Dans cette industrie où les rapports entre patrons et ouvriers se réglèrent depuis longtemps autour du tapis vert, les patrons se font maintenant tirer l'oreille avant d'accéder aux justes revendications de leur personnel.

C'est ainsi que la Fédération du Livre a été contrainte de lancer à ses membres travaillant dans les imprimeries de labeur un ordre de grève de 24 heures pour la journée du vendredi 6 mai.

C'est qu'en effet, deux réunions paritaires tenues les 1^{er} et 29 avril n'ont apporté aucun progrès dans la discussion de revendications ouvrières établies le 12 février, s'établissant ainsi :

« Revalorisation non indexée des salaires de 6 % ; amélioration de la prime de 80 heures, payée même en cas de départ volontaire de l'intéressé ; suppression des abattements de zone ; prime de transport ; disparition des clauses restrictives pour le paiement de la quatrième semaine de congés payés ; paiement de la classification minimum OS.2 pour les hommes et quelques améliorations de certains articles de la Convention collective. »

L'ordre de grève a été appliqué, sur le plan national à raison de 90 %. Et la Fédération « Force Ouvrière » a eu le bon esprit de se joindre au mouvement.

Nul doute que la combativité dont ont fait preuve les ouvriers du Livre n'incite le patronat à renoncer à son intransigeance.

Détail symbolique : dans un lointain passé, la journée du 6 mai (les vieux typos doivent s'en souvenir, si les jeunes l'ignorent), c'était la Saint-Jean-Porte-Latine, leur fête patronale, célébrée en commun par les patrons et les ouvriers de l'imprimerie. Est-ce que cette date va être le signal d'une nouvelle ère de lutte ? — F. Ch.

OU VA L'ALGÉRIE ?

... Ici, encore des rumeurs de coup d'Etat, de saisie du journal de l'armée (El Djeich) à cause d'un article sur la corruption des fonctionnaires, et enfin un « état d'âme » de tout le monde, critiquant plus ou moins ouvertement le chômage, la misère des uns et le luze des autres : civilisation de consommation à Alger, ministres en voitures luxueuses et accusé de débauche.

... L'évasion d'Ait Ahmed fait un peu de bruit. Les barrages sur les routes sont nombreux. D'Alger-ville à l'aérodrome on est contrôlé trois fois. D'Alger à Tizi-Ouzou (103 km) un copain l'a été dix-huit fois.

... L'U.G.T.A. semble de nouveau empêchée de s'exprimer. La semaine dernière son journal Révolution et Travail a été saisi avant la diffusion. Raison : il citait, avec noms à l'appui, des exemples de restitution à des propriétaires algériens de grands domaines de la région d'Orléansville nationalisés en 1964 au titre de « biens mal acquis » ; et d'autre part il dénonçait de nouveaux scandales dans le secteur industriel autogéré : non règlement de dettes par l'Etat, alors que le même Etat réclame le règlement d'impôts pour les années 1960, 61, 62.

Le numéro de cette semaine n'a pas paru non plus. Il est arrêté de la même façon.

Voici comment ce journal s'exprimait dans son courageux éditorial du 31 mars (n° 110) :

LE DANGER BUREAUCRATIQUE

On ne peut valablement faire progresser le socialisme dans notre pays sans s'attaquer à des écueils qui n'ont cessé de le paralyser. Outre le danger représenté par le secteur privé qui est une menace permanente à la révolution, le frein bureaucratique en est un autre qui se manifeste par une activité particulièrement nocive.

Le phénomène bureaucratique exprime en réalité le désir de tous les parvenus sans qualification particulière et dont la seule caractéristique notable est la possession de la langue française, de se constituer à l'abri de l'appareil de l'Etat en classe sociale privilégiée.

Antisocialistes notoires, ils affichent un mépris marqué à l'égard des travailleurs. S'ils sont incapables d'animer ou d'orienter la moindre politique constructive cohérente, ils n'en deviennent pas moins des artisans très éclairés quand il s'agit de saboter l'autogestion et de contrecarrer en général les transformations révolutionnaires radicales exigées par les travailleurs.

L'expérience de ces trois années l'indique clairement : les textes les plus révolutionnaires ne peuvent rien contre le barrage que ces éléments opposent. Aussi vrai que le socialisme ne peut être réalisé que par des militants socialistes révolutionnaires, nos efforts doivent tendre à éliminer ces ennemis des postes qu'ils occupent. En aucun cas, leur concours ne peut être de quelque utilité. Le leur demander est plus qu'une aberration, c'est une erreur impardonnable.

L'offensive dirigée à l'heure actuelle contre l'autogestion désigne clairement ses auteurs. Ce sont les mêmes responsables qui ont favorisé le piétinement de l'autogestion, par le refus d'appliquer toutes les mesures décidées par la Charte d'Alger, les congrès de l'autogestion, agricole et industriel, la Charte syndicale et celles adoptées plus récemment encore par le Conseil de la Révolution.

Le progrès révolutionnaire est, par conséquent, subordonné à l'élimination de ces contre-révolutionnaires. On ne peut raisonnablement mener la lutte pour le socialisme sans la disparition de cet écueil qui prend de plus en plus une importance plus grande.

L'action révolutionnaire passe par une lutte vigoureuse menée contre ses agents. C'est une condition du succès des travailleurs.

Le sabotage redeviendra-t-il une arme ouvrière ?

Le 26 avril dernier, « Le Monde » publiait l'information suivante :

Le câble tracteur du funiculaire de la Société mosellane de sidérurgie, reliant la mine de fer de Boulange à l'usine de Knutange, a été sectionné dans la nuit de samedi à dimanche. La rupture du câble a entraîné la chute d'un pylône métallique et d'une vingtaine de berlines remplies de minerai. Les gendarmes qui enquêtent sur ce sabotage ont trouvé, agrafé au pied du pylône abattu, un petit carton portant ces mots : « Comité d'action directe ouvrière », dont on ignorait jusqu'à présent l'existence. Ce sabotage est le troisième du genre (en juillet 1965 on avait tenté de sectionner un câble, et en 1953 le même incident s'était déjà produit).

C'est le mois dernier également qu'un court-circuit, avait immobilisé plusieurs lignes de métro à Paris, sur lequel la police enquêta vainement. Ainsi donc le sabotage, qui, naguère, avait été préconisé par les syndicats ouvriers, fait sa réapparition. Le Congrès de Toulouse de la C.G.T., en 1897, sous l'impulsion de Pouget, avait adopté un important rapport sur le *boycottage et le sabotage*, qui apportait à la classe ouvrière une nouvelle forme de lutte (cité d'après Daniel Guérin — « Ni dieu, ni maître »).

Nous avons un trop grand respect du travail humain, seule véritable source de richesse dans notre société industrielle, pour nous réjouir de destructions qui prennent parfois le caractère d'automutilation. Pas plus, d'ailleurs, que nous jouissons de gaieté de cœur les gréviculteurs, car nous savons trop qu'une grève est toujours une passe difficile pour les familles ouvrières concernées, même si les caisses de secours syndicales sont à même de verser de larges subsides, comme cela se pratique en Amérique, et comme le préconise la C.F.D.T.

Dans l'un et l'autre cas, sabotage ou grève, les véritables responsables de ce gaspillage d'énergie, ce sont ceux qui acculent l'ouvrier à ces extrémités, patrons hier, technocrates aujourd'hui, qu'ils soient du « Privé » ou de l'Etat.

Bien entendu nous ne parlons pas ici des grèves antisociales, comme celles de certains grands techniciens qui gagnent déjà plus d'un million par mois, c'est-à-dire loin au-dessus du salaire socialement admissible, et qui voudraient prélever davantage encore sur le revenu national, sous prétexte que les technocrates le font, et cela évidemment au détriment de ceux qui, comme les hommes d'équipe du chemin de fer avec leurs 552,29 F net par mois, sont loin en dessous de ce salaire admissible.

Le sabotage, donc avait disparu de l'arsenal ouvrier, et cela surtout depuis que juin 36, en réalisant de vieilles utopies comme celle des congés payés, avait ouvert toute grande la porte à l'émancipation ouvrière. Avant ces journées mémorables nous avions souvent entendu des compagnons expliquer les meilleures méthodes de sabotage : un peu d'émeri dans l'huile de graissage qui grippait les paliers après une semaine, des boulons souqués juste au-delà de la limite de résistance pour qu'ils restent en place mais sautent à plein rendement, trop de sable dans le ciment d'un escalier pour qu'il s'effondre à la moindre surcharge, des inscriptions à la suie sous les revêtements de plâtre, qui apparaissaient après deux ou trois mois, etc. Certains durs, même, se vantaient ouvertement d'avoir puni par le sabotage un patron qui n'avait

pas tenu ses promesses, ou bien qui avait, avec ou sans raisons valables, renvoyé un syndiqué.

La guerre et l'occupation, avec son sabotage nationaliste, n'avait pas relancé ces méthodes dans le mouvement ouvrier ; la Résistance se passait dans une autre sphère et les acteurs n'étaient pas les mêmes.

A vrai dire, le professionnel moyen répugne à employer le sabotage qui détruit son travail et ses outils ; c'est plutôt le fait de la colère prolétarienne punitive, telle qu'elle se manifesta à Nantes, chez Berliet et dernièrement dans les mines de Lorraine lors de l'invasion des bureaux par la foule des grévistes, ou alors celui de « théoriciens » (encore isolés) de la violence, qui ignorent d'ailleurs Sorel, comme ceux qui scièrent le câble du funiculaire de Boulange, et que les policiers bredouilles de Metz qualifièrent d'« illuminés » (« Monde du 27-4-66 »).

Que nos technocrates, cependant ne s'y trompent pas, et qu'avant de continuer leur politique d'intégration à tout prix des syndicats ils réfléchissent bien aux conséquences de cette politique. Les moyens pour arriver à leurs fins ne manquent pas : cela va de la méthode américaine avec ses provocations et ses attentats contre les dirigeants syndicalistes incorruptibles, en passant par l'emploi d'agents plus ou moins secrets qui « travaillent » par idéologie ou pour du fric comme c'est le cas pour certains en France, au truquage autoritaire des congrès comme en Algérie, jusqu'aux « syndicats » « courroies de transmission » comme en Espagne, Russie et Chine.

Mais que nos technocrates sachent bien que si jamais ils devaient abuser pareillement de leur pouvoir, en dépit des moyens audio-visuels qui perdent de plus en plus leur efficacité par l'abus qu'ils en font, les grèves sauvages avec comité élu en dehors des syndicats, comme dernièrement en Lorraine, et le sabotage collectif, mais surtout individuel, se multiplieront comme riposte spontanée d'une classe ouvrière évoluée contre une situation intolérable.

Alors il ne nous resterait plus qu'à souhaiter que l'équipe technocratique dirigeante du moment ne soit pas composée de quelques abrutis qui s'imaginaient pouvoir résoudre le problème par une répression exemplaire. Pendant un siècle la haine, la méfiance et la rancune prolétariennes causées par les massacres des Communistes, ont marqué des générations d'ouvriers parisiens. Maintenant encore on les retrouve dans l'ambiance populaire, et jusque dans certaines manifestations de « blousons noirs ». Il serait extrêmement dangereux pour nos technocrates de rééditer une telle expérience, même s'ils réussissaient à s'assurer l'aide des cadres du P.C. L'opération « Retrouvez vos manches » au lendemain de la Libération a démontré par son échec que la classe ouvrière échappait à l'influence de ceux-ci quand ils dépassaient certaines limites.

En Russie même, où les technocrates bénéficiaient de l'élan et de la mystique de la Révolution d'Octobre, qu'ils venaient de confisquer à leur profit, le sabotage industriel et agricole, passif et actif, a été le lourd tribut payé aux « syndicats » totalement intégrés à l'Etat. Or l'industrie et le prolétariat russe étaient plutôt arriérés. Pour se rendre compte ce que le sabotage peut donner dans une société hypermécanisée comme la nôtre, il n'y a qu'à se reporter à cette gigantesque panne d'électricité qui paralysa il y a quelques mois, New York, panne inexplicable, et qui, par ses dis-

joncteurs mystérieusement bloqués, se répercuta jusqu'au Canada !

En dépit donc de la faiblesse actuelle des syndicats ouvriers, faiblesse due justement à la crise de confiance des prolétaires à l'égard des dirigeants syndicaux pollitisés, intégrés ou trop faibles pour jouer leur rôle historique, la force spécifique du prolétariat, devenant de plus en plus technicien, ne cesse de grandir dans notre civilisation industrielle. Si nos technocrates veulent éviter des catastrophes il leur faudra faire une place décente à ce géant. On ne pourra pas le berner toujours ; il faudra bien lui permettre d'organiser ses syndicats en dehors des harnais technocratiques, comme forces adultes de la collectivité, alors que tous les technocrates, même ceux de l'opposition, voudraient en faire les gendarmes de leur plan ; et il faudra aussi abolir les exorbitants privilèges de revenus et de salaires technocratiques, se décider à en refermer le fameux éventail, pour en arriver au salaire unique, seule voie vers un vrai socialisme et une société réconciliée.

Maurice LIME.

« VENDUS » AUX AMERICAINS !

Nous avons déjà rencontré les aimables camarades de « Informations et correspondance ouvrières » (ICO). Ils s'intéressent beaucoup à nous, à notre orientation et même à notre « honnêteté », au sens le plus banal du mot.

Ils publient, dans leur bulletin, le sommaire des différentes publications ouvrières, du moins de celles qui trouvent grâce devant eux. Nous les remercions vivement de nous comprendre dans leur liste. Toutefois, ils ont pris l'habitude de commenter notre sommaire.

C'est ainsi que, dans leur bulletin de mars 66, ils annoncent le sommaire de notre numéro de février. On y lit notamment ceci : « Curieuse fin de série d'articles consacrés aux syndicats américains. Le sous-titre en dit long : Les syndicats américains facteurs de civilisation. On avait déjà eu l'occasion de signaler les prises de position pro-américaines de la R.P. C'est encore plus net ici quand on sait la part prise par les syndicats américains comme auxiliaires de l'impérialisme de leur pays... ».

Que peut bien signifier l'insinuation contenue dans ce petit texte, et qui n'est pas la première du même genre ? Ne cherchez pas.

Elle ne peut signifier que ceci, conformément au courant dominant anti-américain : la R.P. est aussi « un auxiliaire de l'impérialisme des Etats-Unis ». Et, par une logique impitoyable qui conduit, en passant par la C.I.A., à la main de ma sœur dans les dessous du capitalisme yankee », à ceci : **D'où vient l'argent ?** Mais de la caisse noire des impérialistes américains !

Pour tout camarade qui nous connaît et qui est tant soit peu au courant des épais mystères du « noyau » de la R.P., cette insinuation de nos farouches contempteurs sera l'occasion d'une franche rigolade.

Quant aux petits copains de I.C.O., nous leur avons déjà dit et nous leur répétons ; à quelle école avez-vous appris ces agréables méthodes ? Etes-vous décidément incapables de comprendre ce que c'est que la démocratie ouvrière, la discussion libre entre hommes libres ? Etes-vous à ce point marqués par des moyens de discussion qui ont tellement nui à la santé du mouvement ouvrier ?

Une revendication unitaire :

LA REVALORISATION UNIFORME DES SALAIRES

Aujourd'hui comme hier toutes les questions sociales me semblent se ramener à une seule, du moins à une seule immédiatement à notre portée. Rythme de vie, problèmes du logement, problèmes de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la circulation, de la délinquance, de la faim dans le monde, des rapports internationaux sont autant de ramifications de la question sociale.

Aujourd'hui comme hier, la question sociale me semble toute entière reposer sur la base des rapports entre le salaire et le profit.

Ce n'est peut-être pas savant et cela ne se trouve peut-être pas dans Marx, mais les bilans officiels et les optimistes statistiques officielles de salaires, elles-mêmes, tels que les révèlent le radio et télé d'Etat font constater que les salaires n'augmentent pas à la même cadence que la productivité et les profits. Il en résulte ce que j'ai sans doute tort d'appeler, à défaut d'un vocabulaire meilleur, et ce qu'une revue américaine de propagande vouée cependant au « capitalisme démocratique » a sans doute elle-même, le tort d'appeler : une « pauvreté relative » corrigée, par à-coups, par la seule revendication.

Or dans une revue syndicaliste, comme celle-ci, doit-on ou non d'abord demander si les organisations syndicales et leurs directions officielles, outre leurs promenades peut être utiles de commissions en commissions, organisent-elles vraiment la lutte revendicative ? L'organisent-elles ou non sur des bases efficaces ? Les militants qui pensent que non, et il y en a peut-être dans cette revue, entreprennent-ils des propagandes effectives pour qu'il en soit autrement ?

Quelles idées la R.P. a-t-elle sur la question, qui pourraient peut-être profiter à d'autres ?

Il y a celle du salaire binôme, et c'est très bien.

Il y en a peut-être une autre qui serait plus réaliste, parce que plus facile à comprendre, et par là, plus efficace, plus mobilisatrice.

Je l'intitulerais ainsi : **Indemnité uniforme de revalorisation générale annuelle des salaires et traitements.**

Sa formule est simple.

Une fois par an, les organisations syndicales de toutes corporations, après avoir tenu à jour avec la plus grande attention au cours de l'année écoulée, le niveau général des salaires et déterminé le salaire le plus bas pour le comparer à celui au-dessous duquel il eût été impossible de descendre dans quelque corporation que ce soit, aboutirait à une proclamation générale du genre de celle-ci, par exemple : **Aucun salaire mensuel au-dessous de 600 F !**

La différence entre le salaire le plus bas effectivement enregistré et celui, revendiqué comme le plus bas imaginable, étant alors égal par exemple à : 600 F — 450 F = 150 F,

L'action générale unitaire est alors engagée pour une **indemnité générale mensuelle uniforme et non hiérarchisée de 150 F** pour tout salaire et traitement (avec augmentation correspondante des retraites).

Bien entendu, jusqu'à l'année suivante, le morcellement des revendications professionnelles différenciées, voire des revendications hiérarchiques et catégorielles peuvent alors reprendre jusqu'à minimisation de cette maladie moderne, puisque tout le monde en est atteint, mais cela avec une nocivité réduite par la solidarité syndicale effectivement reconstituée concrètement, au moins une fois par an, pour l'obtention de la même revendication pour tous, à commencer par les plus défavorisés.

Evidemment cela couperait court à beaucoup de littérature. Est-ce possible ? Sinon, pourquoi ? Si oui, pourquoi cette idée si simple n'est évoquée nulle part et, bien entendu, surtout pas parmi les responsables syndicaux ?

E. G.

Jean DUPERRAY.

REVEIL POPULAIRE ET DEMOCRATIQUE AU VIETNAM

Depuis la parution de mon article sur le Vietnam, dans la « R.P. » de mars, d'importants événements se sont produits qui pourraient ouvrir la porte à une solution au problème vietnamien.

La révolte populaire de Da-Nahng et de Hué, répercutée à Saigon même, a obligé le gouvernement dictatorial et réactionnaire du général Ky à accepter des élections afin que soit désigné un gouvernement démocratiquement élu et représentant effectivement le peuple sud-vietnamien. Ces élections, selon l'accord intervenu, devraient avoir lieu dans quelques mois au plus tard et auraient pour objet d'élire une Assemblée nationale. Les Américains, qui sont pratiquement les maîtres là-bas, ont accepté ces élections et Dean Rusk a déclaré devant la commission sénatoriale des affaires étrangères que « les Etats-Unis accepteraient un gouvernement non aligné » désigné par l'Assemblée nationale.

Il y a donc là une porte ouverte vers une solution, car le drame du Vietnam Sud provient de ce que le gouvernement de Saigon est né de coups d'Etat successifs et n'a aucune assise dans le pays. Aussi, la première chose à faire est évidemment de constituer un gouvernement qui soit l'émanation du peuple, ce qui n'est possible qu'avec des élections. La révolte populaire qui a obtenu ces élections a donc remporté un grand succès.

Cependant ce succès est encore bien fragile, car les bouddhistes qui ont négocié avec le gouvernement du général Ky ont eu tort de se contenter de la promesse d'élections dans quelques mois. En effet, la question n'est pas seulement d'avoir des élections, c'est aussi d'organiser ces élections. Or les bouddhistes ont laissé ce soin au gouvernement de M. Ky, qui ne les a acceptées que contraint et forcé mais qui en est un adversaire résolu. Il aurait fallu exiger la constitution immédiate d'un gouvernement provisoire composé de représentants de tous les courants et seul chargé d'organiser les élections. En laissant au gouvernement de M. Ky le soin de les organiser, il y a le risque que celui-ci tergiverse pour gagner du temps ou qu'il cherche à truquer les élections. Les réticences, manifestées par toute une partie des révoltés, envers l'accord des bouddhistes avec le général Ky, sont la preuve du peu de confiance que le peuple a envers un gouvernement qu'il n'a pas désigné, mais qu'on lui a imposé par la force.

Malgré cette erreur des bouddhistes, il n'en reste pas moins que le fait d'avoir obtenu des élections dans un délai assez rapide constitue un pas en avant. Il s'agit maintenant de ne plus reculer et de veiller à ce que les élections aient bien lieu. Déjà on affirme de tous côtés qu'il est impossible d'organiser des élections dans un pays en guerre, dont la plus grande partie du territoire est contrôlée par le Vietcong. M. Cabot-Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, s'est, paraît-il, montré sceptique sur la chance d'élections libres, nous dit le « Monde » du 24-25 avril. C'est là un argument fallacieux auquel le peuple vietnamien ne doit pas se laisser prendre. S'il est pratiquement impossible d'organiser des élections là où le Vietcong domine, il n'y a qu'à les organiser seulement là où il ne domine pas. Même si cela ne représente qu'une partie du territoire, l'Assemblée élue sera toujours plus représentative que le gouvernement

de M. Ky. Et le gouvernement qui sortira de cette Assemblée étant l'émanation d'une fraction du peuple vietnamien, aura plus d'autorité pour parler au nom de peuple que le gouvernement actuel qui est issu d'un coup d'Etat militaire.

Pour faire la paix au Vietnam-Sud, il faut discuter avec le Vietcong et cette discussion n'a de sens que si elle a lieu entre le gouvernement de Saigon et le Vietcong. Or tant que le gouvernement de M. Ky, ou tout autre gouvernement provenant d'un coup d'Etat, régnera à Saigon aucune discussion ne peut avoir lieu. C'est pourquoi la formation d'un gouvernement émanant d'une assemblée élue est la seule voie possible pour engager des négociations. Un tel gouvernement pourra mettre le Vietcong au pied du mur parce qu'il parlera au nom du peuple qui l'a élu.

Comme on le voit, il y a bien là une porte ouverte vers la solution. Reste à savoir si les « révoltés » sauront rester fermes et si les militaires américains ne s'en mêleront pas. C'est ici que l'opinion internationale a un grand rôle à jouer, car le grand crime des Américains au Vietnam n'est pas leur intervention, c'est que cette intervention s'est faite au profit d'un gouvernement réactionnaire et qu'au lieu de défendre la démocratie comme ils le prétendent « ils ont craint constamment, dit Robert Guillain dans le « Monde » du 23 avril, le recours à des élections ou des institutions démocratiques ». Or, je l'ai déjà dit et je le répète, la seule intervention dans les affaires intérieures d'un pays qui soit justifiée est celle qui consiste à faire respecter la démocratie. La preuve en est que tous les démocrates conséquents réclament avec juste raison l'intervention en Rhodésie et en Afrique du Sud pour faire cesser le racisme.

* *

Au moment de mettre sous presse, les journaux nous apprennent que le général Ky a déclaré que son gouvernement militaire resterait au pouvoir après les élections et que, si « l'Assemblée élue est composée d'éléments neutralistes et communistes il lutterait par tous les moyens contre elle ».

Voilà qui fait ressortir ouvertement le caractère réactionnaire et dictatorial du gouvernement de Saigon. C'est là qu'on se rend compte de l'erreur commise par les bouddhistes de le laisser au pouvoir. Il fallait exiger la démission de Ky et la création d'un gouvernement provisoire composé de tous les courants et chargé d'organiser les élections. Après les déclarations du général Ky, le compromis réalisé n'est plus valable. Il faut maintenant exiger sa démission, car les élections organisées par un tel gouvernement n'ont plus de valeur. Or pour que la paix puisse se faire au Vietnam, il faut que l'assemblée qui sera élue ait toute l'autorité que lui confère une élection libre. Il faut surtout que cette assemblée ne soit pas à la merci d'un coup de force militaire comme le laisse entendre la déclaration du général Ky.

Les Américains, qui prétendent se battre au Vietnam pour défendre la démocratie, ont là une belle occasion d'en faire la preuve : en liquidant le général Ky et sa bande réactionnaire.

P. R.

A propos d'une des dernières lubies de M. de Gaulle

Ainsi que chacun sait, M. de Gaulle a lancé il y a quelque temps une vigoureuse campagne en faveur du retour à ce qu'il appelle l'« étalon-or » ; il veut que la solidité d'une monnaie soit désormais appréciée uniquement en fonction de la quantité d'or que renferment les coffres de la banque qui l'a émise, et non plus, comme c'est le cas avec les conventions monétaires présentement en vigueur, d'après cette quantité d'or, plus les quantités de dollars et de sterlings que possède ladite banque.

A cela, rien d'étonnant ! Le bourgeois a toujours tenu énormément à l'or ; il a toujours tenu à ce que la monnaie qu'il possède corresponde rigoureusement à une quantité d'or constante, parce qu'il ne veut pas que ce qu'il possède diminue de valeur ; il tient à conserver totalement et pour l'éternité toutes ses richesses. Il faut donc que s'il a dans son bas de laine ou en banque un million de billets de 10 F par exemple, ce million de billets possède constamment la même valeur, c'est-à-dire qu'il lui permette toujours d'acheter la même quantité de marchandises. Or cela lui est assuré, ou à peu près, si les dits billets sont échangeables librement contre une valeur réelle, contre une *marchandise* possédant par elle-même, comme toute autre marchandise, une valeur, une valeur aussi stable que possible, ce qui est le cas de l'or.

Et comme, ainsi que nous l'avons montré notamment dans la dernière R.P. en analysant les « réformes » fiscales de M. Giscard, le régime de M. de Gaulle est un régime bourgeois type, il est naturel que ses ministres, qu'ils s'appellent Giscard, Debré ou Pompidou veulent lier les monnaies internationales, et tout particulièrement le franc, de plus en plus étroitement et de plus en plus exclusivement, à l'or.

Rien donc d'étonnant là dedans, je le répète.

En revanche, il peut paraître bizarre qu'il n'en soit pas de même pour les autres Etats bourgeois, et notamment pour les Etats-Unis, ce parangon du capitalisme.

Quelle peut donc être la cause de cette anomalie ?

Evidemment ! il y a une question de prestige. Washington peut éprouver quelque fierté à la pensée que ses dollars sont mis sur le même pied que l'or, que ses billets de papier soient considérés comme ayant une valeur aussi certaine et aussi stable que celle de l'or, ce qui est actuellement le cas puisque d'après les accords de Bretton-Woods, les dollars-billets sont mis sur le même pied que l'or lorsqu'il s'agit d'estimer la valeur des encaisses qui garantissent la solidité d'une monnaie.

Cette explication me semble pourtant insuffisante, car le « prestige » n'est jamais une raison déterminante dans les décisions d'un Etat, sauf, bien entendu, lorsque celui-ci est gouverné par un niais du genre de qui-vous-savez.

Il faut donc chercher autre chose.

Cet autre chose me semble être ceci :

Lorsqu'une monnaie est liée, directement ou indirectement, à l'or, c'est-à-dire à une marchandise possédant une valeur réelle, comme c'est le cas maintenant pour toutes les monnaies des grandes puissances occidentales, les prix sont déterminés, comme dans tout échange, par le rapport entre les quantités de travail qu'exige la production des deux marchandises échangées, c'est-à-dire, dans le cas en question, entre la

quantité de travail exigée par la production de la marchandise vendue, et la quantité de travail exigée pour la production de la quantité d'or avec laquelle on la paie (ou par la quantité d'or contre laquelle on peut échanger les billets avec lesquelles on la paie).

Les prix dépendent donc à la fois de la quantité de travail qu'exigent les autres marchandises et de celle qu'exige cette marchandise particulière qu'est l'or.

Si dans l'ensemble, la quantité de travail exigée par la production des marchandises autres que l'or diminue, si la « productivité », comme l'on dit dans le jargon moderne, s'accroît, tandis que celle exigée par la production de l'or demeure la même, les marchandises diminuent de valeur par rapport à l'or, on peut donc en avoir une plus grande quantité pour une même quantité d'or ; autrement dit, les prix diminuent.

Inversement, si la « productivité » dans l'ensemble de l'industrie et de l'agriculture demeure stable, alors que la « productivité » dans l'industrie aurifère s'accroît, la valeur de l'or diminue par rapport à celle des autres marchandises, il faut donc donner plus d'or pour se procurer le même objet, autrement dit les prix montent.

Eh bien ! qu'en est-il à cet égard présentement ?

On peut admettre que la technique minière a progressé à peu près dans la même mesure que les autres techniques, ce qui devrait avoir pour conséquence la stabilité des prix puisque la quantité de travail exigée pour la production d'une quantité d'or donnée diminue autant, de ce fait, que celle exigée pour la production des autres marchandises. Mais, voilà ! Dans le cas de l'or, comme d'ailleurs dans le cas de tout autre produit minier, la quantité de travail que demande l'obtention, disons d'un kilo d'or, ne dépend pas seulement des moyens techniques que l'on a à sa disposition, mais aussi, et même surtout, de l'état des gisements.

Si vous avez à extraire le minerai d'or à des milliers de mètres de profondeur, comme c'est le cas actuellement dans certaines mines d'Afrique du Sud, le kilo d'or vous coûtera beaucoup plus cher, car il exigera beaucoup plus de travail, que si vous le recueillez à la surface du sol.

Si, d'autre part, la roche dont vous extrayez l'or ne contient que quelques grammes d'or à la tonne au lieu de quelques dizaines de grammes, le gramme d'or vous reviendra beaucoup plus cher puisqu'il vous faudra toujours le même travail pour extraire et traiter une tonne de roche, quelle que soit sa teneur en or.

Donc, la quantité de travail exigée pour la production de l'or à un moment donné, la valeur de l'or, et par suite les prix, dépendent avant tout de l'état des gisements d'or que l'on exploite à ce moment.

C'est ainsi, pour rappeler un cas déjà ancien, que, dans les environs de 1848, les prix baissèrent considérablement du fait de l'épuisement des gisements d'or jusque-là existants, ils baissèrent à un tel point que Marx jugeait que si cette situation avait duré, toute l'économie capitaliste se serait écroulée, mais, par un hasard heureux, on découvrit alors de riches « placers » en Californie qui permirent d'obtenir l'or avec beaucoup moins de travail, ce qui fit qu'il fallut donner plus d'or pour acquérir les autres marchandises, et donc que, les prix remontèrent ;

c'est cette découverte, toujours selon Marx, qui sauva alors le capitalisme.

Eh bien ! qu'en est-il, pour le moment, à cet égard ?

On sait que depuis trois quarts de siècle, le grand producteur d'or est l'Afrique du Sud (1). Durant longtemps la production aurifère de l'Afrique du Sud fut confinée au Transvaal, mais, après une cinquantaine d'années d'exploitation, ces mines, malgré leur richesse, commencèrent à s'appauvrir, on fut obligé d'aller de plus en plus profond, d'extraire des minerais de moins en moins riches, ce qui tendait donc à amener un renchérissement de l'or et donc une diminution des prix, lorsqu'à ce moment précis, on eut la même chance qu'en 1848 : on découvrit, de l'autre côté du fleuve Vaal, dans l'ancien Etat d'Orange, un gisement d'une importance et d'une richesse aussi considérables que l'avait été celui du Transvaal. Gisement dont on se mit aussitôt à préparer l'exploitation, et celle-ci est aujourd'hui en plein développement.

Dans ce gisement riche et récent, l'extraction de l'or est beaucoup plus facile, beaucoup moins chère que ce n'est le cas maintenant dans les mines du Transvaal. De ce fait, on a désormais à nouveau de l'or à bon marché, et c'est là la raison pour laquelle, partout, même aux Etats-Unis, les prix montent, alors que durant l'entre-deux guerres, ils avaient eu plutôt tendance à baisser (sauf, bien entendu, dans les pays où la presse à billets fonctionnant à plein, la monnaie n'avait plus aucun rapport avec l'or).

Or, ainsi que je l'ai maintes fois indiqué ici, et comme le montre toute l'histoire de l'économie capitaliste, la hausse des prix est le plus sûr revigorant de cette économie. Pour le capitalisme, aujourd'hui, tout comme en 1848, la baisse des prix est une catastrophe — alors que la hausse des prix entraîne, au contraire, la renaissance de l'activité économique.

Il y a donc tout intérêt pour le capitalisme à ce que la situation actuelle se maintienne. Certes, elle signifie une certaine perte pour la richesse acquise, puisque l'or diminue légèrement de valeur, mais tant que cette perte est faible, ce qui est le cas actuel, le capitalisme la supporte allègrement, en raison de la formation rapide de nouvelles richesses qu'elle permet.

Eh bien ! c'est justement cette situation, cette hausse légère des prix due à la mise en exploitation des mines de l'Orange, que le projet fran-

(1) Je ne tiens pas compte de la production aurifère russe qui est, elle aussi, sans doute très élevée, mais qui, n'étant pas soumise à l'économie de marché, puisqu'elle est un monopole d'Etat, se trouve, de ce fait, exclue de tout ce que nous disons ici.

(2) Déjà d'ailleurs on a été amené à exploiter au Canada, en Australie, et même au Transvaal, afin de satisfaire aux besoins d'or, des mines qui ne sont pas « rentables » au prix actuel de l'or. Elles peuvent cependant être maintenues en exploitation, sans faire augmenter le prix de l'or, grâce à des subventions de leurs Etats respectifs. Avec un besoin accru d'or, il faudrait pour maintenir l'or à sa valeur actuelle, accroître encore ce système de subventions ; or il va de soi qu'un tel régime a des limites.

(3) C'est à la tendance permanente de la baisse des prix due à l'épuisement progressif des mines du Transvaal qu'il faut, sans doute, attribuer l'état de crise ou de semi-crise dans lequel s'est trouvée l'économie occidentale — d'une façon à peu près permanente entre les deux guerres, ainsi que les efforts faits ici et là pour échapper à l'étalon-or tout en garantissant à peu près la stabilité de la monnaie (la tentative de Schacht dans l'Allemagne d'Hitler par exemple).

çais consistant à faire des encaisses-or la seule garantie valable de la monnaie risque de renverser.

En effet, pour avoir toujours le même pourcentage de couverture de leur monnaie, les banques d'émission, seraient obligées de convertir en or les dollars et sterlings qui forment actuellement une partie de cette couverture, puisque l'or seul désormais compterait comme couverture. Et pour satisfaire à ce besoin croissant d'or il faudrait en produire davantage, ce qui amènerait à remettre en exploitation des mines ou des quartiers de mines présentement abandonnés parce que renfermant des minerais trop pauvres ou situés à trop grande profondeur (2), ce qui accroîtrait la quantité de travail exigée pour la production de l'or nécessaire, donc ce qui accroîtrait la valeur de l'or, et par là ferait baisser les prix.

Or, je le répète : la baisse des prix c'est la catastrophe économique (3) ; c'est pourquoi les Américains se refusent absolument à courir le risque d'une telle catastrophe. Eviter non seulement la catastrophe, mais même tout ralentissement économique si faible qu'il soit, est, chez eux une véritable hantise. Aussi comprennent-ils se refusent énergiquement à toute hausse du prix de l'or, et donc à tout ce qui pourrait accroître les besoins d'or, par conséquent à toute mesure tendant à faire de l'or la seule garantie de la monnaie.

Mais, évidemment ! M. de Gaulle et ses conseillers ne voient pas si loin. Puisque cela emmerde les Etats-Unis, cela leur suffit !

R. LOUZON.

P.S. — Il est vraiment bien difficile de se faire comprendre, ou plutôt, il m'est vraiment bien difficile de me faire comprendre — au moins par certains.

Où diable Guilloire a-t-il vu, en effet, comme il m'en accuse dans le précédent numéro de la R.P., que je réproavais l'abandon par l'Angleterre de son indépendance militaire et même aussi le fait qu'elle a donné il y a vingt ans l'indépendance à l'Inde ? Voilà cinquante ans que je combats le colonialisme et trente ans que je clame qu'il faut « sortir de la nation », et voici que l'on m'accuse de colonialisme et de nationalisme ! C'est un peu raide, et cela tout simplement parce que j'ai souligné l'importance de deux événements capitaux... qui me donnent raison.

Depuis je ne sais combien de siècles, — qu'on le veuille ou non ! — l'histoire de l'Europe a consisté d'abord à créer des Etats nationaux, puis à maintenir jalousement, même au prix de terribles guerres, l'indépendance de ces Etats. C'est par le moyen de nations indépendantes que notre civilisation, que toute la civilisation occidentale s'est développée et qu'elle a édifié, comme disait déjà le **Manifeste Communiste**, de tout autres merveilles que « les pyramides d'Egypte, les aqueducs romains et les cathédrales gothiques ». Dès lors, lorsque la plus puissante de ces nations, celle qui fut toujours jusqu'à hier la plus jalouse de son indépendance, donne le coup de grâce à son indépendance militaire, c'est là un fait capital marquant un tournant décisif de l'histoire et qu'on ne saurait donc trop souligner. Un fait dont l'importance l'emporte même sur celle de cette autre décision par laquelle la même Angleterre sonnait le glas, il y a vingt ans, de cette colonisation du monde entreprise par l'Europe, au XVI^e siècle et poursuivie depuis lors sans interruption, durant quatre cents ans, avec une ténacité remarquable.

Mais signaler des faits, et insister sur leur importance n'est point les déplorer. Dans l'article que Guilloire prend à parti, je me suis rigoureusement contenté de signaler les deux faits en question et insister sur leur importance, mais sans émettre aucun jugement de valeur à leur égard.

Ce n'est point que je m'interdise un tel juge-

ment, tout au contraire ! Mais ce jugement est beaucoup plus complexe que celui qui consisterait tout juste à dire « c'est bien », ou « c'est mal » et j'en ai développé les principaux termes si souvent non seulement en de nombreux articles de la R.P. mais aussi dans deux brochures, l'une « Impérialisme et Nationalisme », éditée entre les deux guerres par la Librairie du Travail, l'autre, « L'Ere de l'Impérialisme », publiée par Spartacus au lendemain de cette dernière guerre — que j'avais jugé inutile d'y revenir.

L'article de Guilloire me montre que c'était là un erreur. Au risque donc de rabâcher, je vais tenter de résumer à nouveau ce que je pense à ce sujet.

1. — En raison des développements de la technique, l'ère des nations est terminée. Ces groupements, de dimensions modérées, rassemblant en un même Etat des populations pas très différentes, ne correspondent plus aux dimensions de l'économie. En cette matière comme en toutes autres, c'est le mode de production qui commande. Il faut donc que les Etats se mettent aux dimensions des nouveaux moyens de production. C'est pourquoi des groupements géographiquement plus étendus, rassemblant des populations plus hétérogènes, — sont en voie de se substituer aux Etats européens — traditionnels. Autrement dit, aux nations succèdent présentement des empires.

Et c'est pourquoi, même si quelque mégalomane tente de s'y opposer, l'empire atlantique se fera ; plus exactement il est en train de se faire ; il se constituera aussi sûrement que se sont constitués au cours des siècles précédents nos Etats nationaux européens.

2. — Mais l'histoire nous montre que cette évolution des Nations à l'Empire, tout comme celle qui précédemment conduisit à la Nation en partant de la Cité, n'est pas particulière à notre temps. Elle s'est produite tout au long de l'histoire, sous des formes et avec un tempo très variables, et elle jalonne les différentes étapes de chaque civilisation.

Une civilisation naît dans la Cité, atteint son apogée dans la Nation, et sa décadence commence lorsque commence l'Empire ; dès qu'un régime impérial s'établit, la civilisation régresse. C'est là une constatation qu'aucun historien, je crois, ne niera.

A condition, cependant, bien entendu, de ne pas confondre civilisation avec opulence. Dans les empires, la richesse souvent coule à pleins bords, bien plus abondante qu'aux époques précédentes, mais la civilisation n'en est pas moins à sa fin, parce qu'il ne se crée plus de valeurs nouvelles, cependant que les anciennes dépérissent et disparaissent. Que ce soit en Orient ou en Occident, que ce soit chez les Sémites ou chez les Aryens, à Babylone ou à Rome, le phénomène, du moins chez les peuples de race blanche, est universel ;

il n'y a donc pas de raison pour s'imaginer qu'il n'en sera pas de même pour notre civilisation.

Un poète réputé fit sensation il y a une dizaine d'années en déclarant qu'il savait maintenant que « les civilisations aussi sont mortelles ». Il fallait vraiment être un poète pour découvrir une telle évidence ! Toutes les civilisations, quelle que soit leur époque, quelles que soient la nature et l'ampleur des progrès qu'elles ont fait accomplir à l'humanité, ont fini par mourir. Car la mort seule est immortelle, comme disait Marx. Espérer que notre civilisation ne mourra pas, me paraît aussi vain qu'espérer que soi-même on ne mourra pas.

Mais, avant de mourir, généralement, on vieillit. Et c'est là une étape de la vie souvent longue. Or, précisément l'empire est, pour les peuples, le cadre dans lequel ils vieillissent. En entrant dans sa période impériale, notre civilisation entre dans sa phase de vieillissement.

3. — Mais si les civilisations meurent, elles naissent aussi. Après un temps plus ou moins long, souvent en d'autres lieux que la civilisation disparue, une nouvelle civilisation, basée sur de nouvelles techniques, fondée sur de nouvelles valeurs, s'élabore et grandit.

Or, ce que l'histoire nous apprend ici, c'est que ce n'est que dans de petites communautés, de dimensions assez réduites et de composition suffisamment homogène pour qu'il ne soit point nécessaire d'en maintenir la cohésion par un appareil d'Etat extérieur à la société, étendant sur elle de multiples et puissantes tentacules, que de nouvelles civilisations apparaissent.

C'est ce qu'avaient magnifiquement compris, avec un sens remarquable de la nécessité historique, nos pères de la Commune de Paris lorsqu'ils voulaient réduire l'Etat aux dimensions de la Commune, seul cadre qui leur semblait pouvoir permettre l'éclosion d'une civilisation nouvelle, une civilisation d'hommes libres.

Tout comme eux, je suis convaincu que si une nouvelle civilisation doit voir le jour sur les ruines de la société bourgeoise, celle-ci ne pourra apparaître qu'après la dislocation des empires, au sein de petites formations du genre de celles qu'avant les Communards, Proudhon, et certains autres anarchistes après, appelaient de leurs vœux.

Où et quand ces petites formations se constitueront-elles, quelles en seront les modalités, je n'en sais rien, mais ce dont je suis convaincu, c'est qu'elles sont indispensables à la naissance d'une nouvelle civilisation.

*La Commune battue
ne s'avoue pas vaincue,
elle aura sa revanche,*

affirme le dernier couplet de la « Carmagnole ». S'il ne devait point en être ainsi, si la Commune, sans doute sous de nouvelles formes, n'a point sa revanche, notre civilisation sera la dernière civilisation. — R.L.

LES SYNDICALISTES AMERICAINS DANS UN TOURNANT

L'étude critique de notre camarade **Maurice LIME**, parue par parties dans « la R.P. », est sortie en brochure par les soins des « Editions Syndicalistes ».

C'est une brochure très soignée, de 80 pages, d'un format de poche commode.

Sur la base du rapport de Robert Kennedy, devant la Commission sénatoriale d'enquête, l'auteur se livre à une étude complète et vivante du mouvement syndical américain. Ce mouvement, son histoire et son organisation sont peu connus ou méconnus parmi nous.

La brochure de **Maurice LIME** nous apporte sur la question une documentation jusqu'ici peu répandue. En se la procurant, nos lecteurs rendront en même temps service à notre coopérative des « Editions Syndicalistes » dont l'activité ne veut jamais se séparer de la pensée et de l'action ouvrières internationales.

Chaque brochure est vendue 3 F. Par paquet de 10 brochures, le prix est réduit à 2 F. Pasez vos commandes aux « EDITIONS SYNDICALISTES », 21, rue Jean-Robert, Paris (18^e) - C.C.P. 21 764.88, Paris.

AVIS IMPORTANT :

Un certain nombre de nos abonnés recevront prochainement une brochure « LES SYNDICATS AMERICAINS ». Ils enverront aussitôt 3 F au compte courant postal indiqué ci-dessus, sans attendre un autre avis. Ils auront droit comme prime, dans le même envoi, à une brochure de la Loire « Les responsabilités actuelles du syndicalisme » et à une brochure « L'actualité de la Charte d'Amiens ».

GAUCHE ? DROITE ?

Vers la fin de la dernière guerre, la « R.P. » n'avait pas encore reparu. Mais toute vie intellectuelle n'était pas éteinte parmi nos collaborateurs. Et Péra s'était livré à quelques réflexions qui auraient pu former une suite sous le titre général : « Analyse de notre temps ». Nous donnons ci-après les réflexions de notre camarade sur la question « Droite ? Gauche ? » qui nous paraissent presque aussi actuelles qu'il y a dix ou vingt ans.

Mais tout en lisant, il ne faut pas oublier de se dire parfois : « écrit en 1945 ».

Les mots de Droite et de Gauche sont fort employés en notre temps de rivalités de personnels politiques.

Comme ce sont des mots chargés de passions, donc susceptibles d'emplois perfides, il importe de se demander, une fois en passant, à quoi ils correspondent.

La question est embrouillée. Mais son débrouillage ne demande que quelque attention.

Et voici, je crois, le fond de l'affaire.

La préoccupation de l'homme de Droite est la force de l'Etat (La force de l'Etat garantissant l'ordre général et le « bien » de chacun.)

La préoccupation de l'homme de Gauche est la libération de l'individu. (Nul « bien » n'étant possible sous l'oppression.)

Notons qu'il ne s'agit pas d'une adhésion intellectuelle à l'une de ces deux propositions, lesquelles peuvent s'examiner sur le plan de la raison. Il s'agit d'une adhésion affective ; une adhésion où la raison tient peu de place, et, en quelque sorte, involontaire. On a parlé de « tempéraments » de Droite et de Gauche. Sans être vraiment bon, le mot n'est pas mauvais, en ce qu'il implique l'intégration, au sens mathématique, d'éléments psychiques très nombreux. En somme, on est « de Droite », ou on est « de Gauche » et on l'est tout entier, sans rien pouvoir là-contre. (Je parle, du moins, des êtres doués de sensibilité en matière politique, car il y en a qui en sont dépourvus, comme il y a, pour la musique, des sourds psychiques.) Et s'il arrive que pour des raisons déductives ou d'opportunité, un homme de Droite se convertisse à la Gauche, soyez sûrs que cela n'ira pas bien loin ; ça ne résistera pas à une épreuve un peu forte et prolongée. L'inverse étant vrai au même degré.

Mais il importe de passer en revue les points, grands ou petits, sur lesquels se manifeste l'opposition des deux tempéraments.

Points superficiels :

Différence des mises,

Appellations, politesses

Ayant pour bien suprême le bon fonctionnement de la grande machine de l'Etat, l'homme de Droite est à son aise dans la hiérarchie.

Cela se voit à son vêtement. Il aime les uniformes, les dorures et les signes distinctifs. Même en civil, il aime être « décoré ».

L'homme de Gauche, qui n'aime pas la hiérarchie, aime la mise qui ne le situe nulle part dans la hiérarchie. Devant le costume du seigneur, il a fait paraître la simple redingote. (Et cette simplicité de mise est allée sans cesse grandissant : redingote, jaquette, veston, col-carcan des romantiques, faux-col, col mou, col tenant ; haut de forme, melon, chapeau mou, tête nue, etc.).

L'homme de Droite veut que son rang soit marqué même pour ceux qui ne peuvent le voir en ses atours. Il aime les titres : nobiliaires, ou bien « maréchal », « amiral », etc. (Le sous-officier qui s'est établi entre les deux guerres chef de la « République » Dominicaine est devenu du même coup « Général », « Docteur » et « Amiral »).

L'homme de Gauche, lui, est Monsieur Untel. (Quand il commence à se complaire à être le « Président » ou le « Professeur » Machin, c'est mauvais signe.)

De même, conscient de l'existence de catégories sociales, l'homme de Droite a, dans les rapports de tous les jours avec les autres humains, un comportement différent de celui de son voisin de gauche. S'il s'empresse à saluer l'un, il attend le salut de l'autre. Il serre telle main, mais baisera telle autre, geste où l'homme de Gauche ne peut voir qu'absurdité et hypocrisie. Car lui, il serre les mains de tous ses concitoyens et camarades, et, dans ses congrès, que vous soyez jeune ou vieux, mâle ou femelle, puissant ou « de la base », il vous traitera absolument de la même façon, votre personne physique n'étant à ses yeux que le véhicule des idées que vous émettez ou des « motions » que vous défendez.

Homme d'épée, Homme de loi

Voyons des choses plus sérieuses.

Cedant arma togae! Cette rengaine des Pages Roses renferme vraisemblablement un élément important de la distinction que nous voulons faire.

L'homme de Droite tient le glaive de l'Etat, ou son cœur est avec ceux qui le tiennent. Les justifications de l'action de ce glaive lui importent peu. Ce qu'il faut éviter avant tout, pour lui, c'est que ledit glaive ne soit pas fort.

Pour l'homme de Gauche, son monde est plutôt celui de la Loi, loi à appliquer ou à faire. *Jus et Lex* sont des mots qu'il grave volontiers dans la pierre ou le bronze des places publiques. (Il tend même, avec une constance un peu comique, mais touchante, à faire de ses Lois un réseau qui enserre le glaive et limite ses mouvements... Cependant que, périodiquement, par réaction, — c'est le mot consacré — quelque homme de Droite vient empoigner le glaive et déchirer, d'un coup, le réseau ténu.)

Dogme et examen

L'homme de Gauche a l'esprit d'examen.

Une opinion n'est admise par lui que s'il la trouve non seulement juste, mais la plus juste possible, à la lumière de ses connaissances propres — exactes ou entachées d'erreur — d'où il fait découler son propre raisonnement, juste ou faux.

(Quand Pétain a demandé aux Français de le suivre aveuglément, il a, par cela seul, manqué l'adhésion de beaucoup de Français : de tous les Français qui, se trouvant être « de Gauche », avaient besoin d'explications. Homme de Droite, il était incapable de seulement concevoir ce besoin. Ainsi, employant une méthode qui ne pouvait lui acquiescer l'adhésion que d'une partie des esprits, il allait radotant un désir d'adhésion unanime... Un historien poli pourra-t-il jamais signaler l'épisode Vichy sans employer le mot *bêtise* ?)

L'homme de Droite, tout au contraire, adhère à une idée non pas à la suite d'un examen personnel, mais par une sorte de confiance politique. Il a confiance en l'Autorité. Il ne conçoit pas que l'Autorité puisse faire erreur, ni, en conséquence,

qu'il puisse y avoir des opinions non coupables en dehors de celle de la hiérarchie. (C'est pourquoi il est si *difficile*, malgré maints désirs très sincères, qu'il y ait un catholicisme de Gauche.)

Patriotisme, Internationalisme

Dans sa recherche du bien, l'homme de Droite veut le plus grand bien possible pour tout ce qu'enveloppe la Hiérarchie où il est intégré. Dans notre monde organisé (si l'on peut dire!) en patries, il est donc *patriote*.

L'homme de Gauche, qui ne reconnaît pas de hiérarchie est *humain*.

(Et l'homme de Droite ne comprendra jamais que l'internationalisme de l'homme de Gauche puisse être d'une qualité morale au moins égale à son propre dévouement patriotique.)

Face à la répression

Voici, maintenant, un petit test.

Voulez-vous savoir si vous êtes de Gauche ou de Droite? Observez votre cœur quand se déroule le « procès » d'un homme.

En effet, pour *homme de Droit* qu'il soit, l'homme « de gauche » est mal à son aise dans un domaine qui découle du Droit et qui est celui de la *Répression*.

L'homme de Droite, au nom du bien de l'Etat, bien suprême dont il connaît avec certitude les conditions, réprime sans troubles de conscience et en n'éprouvant que très peu le besoin de règles juridiques. (Voir les massacres répressifs aux colonies.)

L'homme de Gauche, au contraire, dominé par la crainte de faire du tort à l'Humain, éprouve un besoin profond de respecter des règles juridiques solidement fondées et de ne condamner qu'à l'intérieur de ces règles, si, toutefois, l'examen le plus scrupuleux des faits a montré qu'il y avait matière à condamnation. Quand se déroule un procès, le cœur de l'homme de Droite est à peu près automatiquement avec le Procureur. L'homme de Gauche, même s'il s'en défend, a toutes chances de souffrir pour l'accusé. Si coupable que lui paraisse celui-ci, il est prêt à élever la voix, — pour lui en somme — à la moindre menace d'injustice ou à un petit symptôme d'illégalité.

Léon Blum a parlé du « *cruel scandale* du procès Laval ».

Blum est sûrement persuadé que la tête de Laval ne pouvait pas être sauvée. Il pense vraisemblablement, en outre, qu'il n'aurait pas été bon qu'elle le fût. Mais aurait-il employé le mot « *cruel* » si, en son cœur d'homme de Gauche, il n'avait souffert du caractère « *insolite* » du procès?

Ah! Ce Procureur Mornet que toute la Gauche abominait à la dernière guerre!

L'affaire Dreyfus, épreuve caractéristique

Un épisode absolument remarquable, un épisode pierre-de-touche des tendances de Droite et de Gauche a été, en France, l'affaire Dreyfus.

Tous les éléments que nous venons de passer en revue s'y sont trouvés réunis.

A Droite, la raison d'Etat, l'état-major chamarré de l'Armée, l'autorité de la Chose Jugée, l'importance des catégories sociales (juifs).

A Gauche: le droit de l'individu proclamé supérieur à l'intérêt des dirigeants, l'antimilitarisme, l'examen des faits malgré la sentence, la proclamation de la dignité égale des hommes, qu'ils soient Juifs, ou Catholiques, ou autre chose. La Gauche et la Droite se sont affirmées, dans cette longue épreuve, avec leurs caractères: la Droite défendant l'Etat au point de lui sacrifier

l'individu; la Gauche n'hésitant pas à affaiblir l'Etat pour la défense de l'individu.

Pour l'individu! Contre une personne!

L'Etat d'une part, l'Individu d'autre part, nous avons là les éléments de base de notre opposition.

Seulement, dans une conversation, il faut faire attention à ce qu'on dit. Si la Gauche est pour l'Individu, elle n'est jamais pour *un* individu. Si la Droite se soucie peu de l'Individu, elle adore volontiers *un* individu, ce qui se dit plus poliment une « *personne* ». (« *Don de ma personne* »...) Elle adore précisément l'individu qui se trouve incarner l'Etat: roi, empereur ou chef (ce qui se dit en d'autres langues *führer*, *duce*, *vohzd*, *conducator*, etc.) Alors, ce sont les louanges que vous savez, sur lesquels nul n'a le droit de ne pas renchérir, ce sont les portraits qui pendent partout, ce sont les serments de fidélité, etc.

Par contre, la Gauche au pouvoir tend à affaiblir l'Etat au maximum: président-soliveau, cascade de ministères, etc... « *Nous n'avons plus d'Etat*, dit un personnage d'Anatole France, *nous n'avons que des administrations*. » (1)

Une distinction politique

Qu'on ne croie pas, enfin, que le fait de défendre telle ou telle *classe sociale* peut vous classer à gauche ou à droite.

Le fait d'être à Gauche ou à Droite dépend de l'attitude que l'on a vis-à-vis de l'Etat, lequel est un *fait politique*. (C'est même l'*institution politique* par excellence.) La question d'être à Gauche ou à Droite est donc une question politique, et non pas sociale. (2)

En fait, les diverses classes sociales ont eu leur Gauche et leur Droite.

Au XVIII^e siècle, au temps des philosophes, la Noblesse a eu sa Gauche (La Fayette et tant d'autres).

Le Tiers-Etat a assuré sa victoire par une Droite terrible, les Jacobins. Le temps de la bourgeoisie libérale n'est venu qu'après. (Il a eu son épanouissement avec les intellectuels dreyfusards:

(1) C'était bien vrai. Et c'est la raison de l'opposition obstinée du général de Gaulle au rétablissement de la III^e République. De Gaulle aujourd'hui, comme Pétain hier, comme les communistes toujours, veut restaurer l'Etat. ...Mais, qu'est-ce que l'Etat? C'est l'organe de direction d'un pays. Les éléments principaux en sont l'armée et la diplomatie d'une part, la police d'autre part.) ...Or, diriger un pays, ça se ramène toujours, finalement, à le pousser à l'expansion; d'où misère à l'intérieur pour financer les moyens extérieurs. Pour ridicules que soient les Administrations, elles sont loin, pour les dirigés, d'être aussi dangereuses que l'Etat.

(2) Ce qui fait illusion, à un examen superficiel, c'est que, dans leur désir d'égalité humaine, les gens de Gauche défendent les opprimés. Mais cela ne veut pas dire que la réciproque soit vraie: que les opprimés eux-mêmes, comme ceux qui cherchent à conquérir le pouvoir en se faisant appuyer par eux aient ipso facto des tempéraments de gauche. Les acquéreurs des Bien Nationaux étaient du Tiers. Ils avaient applaudi à la prise de la Bastille et à toutes les journées révolutionnaires. Cela veut-il dire qu'ils étaient « *hommes de Gauche* »? Il ne paraît pas possible de répondre par l'affirmative. En fait, ils ont fait l'Empire, Droite caractérisée... Le dit Empire, lui-même, n'a fait illusion, à l'étranger surtout, que parce qu'il combattait la vieille Droite, éliminant l'Aristocratie par sa Noblesse d'Empire... Mais personne ne s'est plus trompé sur le caractère du régime impérial quand celui-ci eut une resucée, de 52 à 70, à un moment où la vieille aristocratie avait cessé d'être une menace sérieuse.

Zola, France, Jaurès, Clémenceau et tant d'autres.)

Partis se réclamant de la classe ouvrière

Pour ce qui est de la classe ouvrière, les régimes dictatoriaux se réclamant d'elle qui ont accédé au pouvoir entre les deux guerres en Europe centrale sont incontestablement des régimes de Droite.

A l'Est, le « communisme » russe nous montre une pratique qui présente tous les éléments de Droite que nous avons passés en revue. (Etat tout puissant incarné en un homme dont la révérence est de devoir strict à 120 millions d'humains, et autoproclamé Maréchal; répression gigantesque, constante et non juridique: « administrative »; opinions qui ne sont, de façon absolument obligatoire que « dans la ligne »; patriotisme; hiérarchie des « appareils » militaires et civils: l'armée du monde où l'on salue le plus; et, enfin inégalité des conditions sociales non pas fortuite mais systématique, les dirigeants ayant à leur disposition beaucoup plus de bien que les dirigés.)

Sur une échelle moins grandiose, les fondations du communisme russe à l'étranger, dites partis communistes nationaux, présentent les mêmes caractères de Droite. Et le régime intérieur de ces partis est tel que les hommes de Gauche qui s'y égarent n'y peuvent absolument pas rester. (C'est la raison pour laquelle on a dit qu'ils sont des « passoires », un grand nombre d'éléments ne pouvant qu'y passer.) Par contre, le parti socialiste français, conçu dans les luttes de l'Affaire Dreyfus, compte incontestablement en son sein des hommes de Gauche.) Et c'est la raison de son opposition irréductible au Parti Communiste.) Mais il est tiraillé entre ses hommes de Gauche et le comportement de Droite vers lequel le tirent ses théories de l'Etat et de la nécessité du Glaive. De récents écrits de Léon Blum ont montré qu'il est lui-même tiraillé à l'image de son parti. Dernièrement la tendance de Gauche, humaniste et, dit-il « idéaliste » — ce qui n'est pas si mal dit — l'emportait chez lui. C'est très bien. Et cela lui a permis de sauver son parti d'une absorption par la Droite. (Je parle de la fusion, finalement repoussée avec le Parti Communiste. Laquelle était un suicide.) ...Mais cela ne va pas jusqu'à oser appeler la Droite de son nom de Droite. ...Ce tirailement du parti socialiste est d'ailleurs intéressant... Ça vient de loin... L'histoire de l'Association Internationale des Travailleurs (cette création ouvrière remarquable qu'on a un peu tort d'appeler lère Internationale car elle laisse supposer que les organisations politiques qui sont venues après, avec les numéros II et III, sont du même caractère qu'elle) l'histoire, donc, de l'Internationale, nous montre la lutte et la succession de deux tendances: la tendance ouvrière, des fondateurs français et la tendance politique des continuateurs.

Les fondateurs parisiens, tous ouvriers, entendaient former une association d'ouvriers pour organiser la production sur un mode non salarié et la répartition selon un système comportant plus de justice et de garanties que la répartition marchande. La société « socialiste » qu'ils avaient en vue était une société ouvrière, individuelle, pluraliste, résolument an-étatique, fondée sur la justice (« échange service pour service ») et la loyauté (respect des contrats librement consentis). Leur tendance était incontestablement « de Gauche ». Les tendances qui les combattirent disaient: politique d'abord. Elles ne voyaient pas la révolution comme résultat d'une augmentation de la capacité politique et économique des ouvriers. Elles entendaient la faire par voie d'autorité. Autoritaires et étatiques (3), elles étaient de Droite.

Elles l'emportèrent au congrès de Bâle (1869).

« Il est dès lors, évident pour tous, écrit Fribourg (4), que Karl Marx, le communiste allemand, Bakounine, le barbare russe — comme il se complait à se dénommer lui-même — et Blanqui, l'autoritaire forcené, forment le triumvirat omnipotent.

« L'Internationale des fondateurs français était morte, bien morte... »

Je cite ces lignes, non pas pour prendre passionnellement parti dans ce conflit ancien, mais pour montrer que ce conflit a réellement existé.

Il fut essentiellement le conflit d'une Droite et d'une Gauche, selon la définition que nous avons donnée de ces catégories.

...Pour en revenir aux partis d'aujourd'hui, donnons ici raison aux communistes. Ce sont eux et leur horrible pratique qui sont dans la ligne « marxiste ». Les hommes de Gauche que compte le Parti socialiste sont très nettement des fourvoyés dans le « marxisme ». (5) Bien plutôt que dans une hiérarchie autoritaire, leur tempérament était pour les conduire à quelque construction socialiste, analogue à celle des ouvriers fondateurs de l'Internationale.

On pourrait se demander enfin comment les hommes de Gauche que nous voyons au sein du parti socialiste ont fait pour se fourvoyer dans la Droite marxiste. Cela résulte vraisemblablement de la tendance si commune et si dangereuse à la facilité. Ils ont donné leur adhésion intellectuelle à deux grandes idées justes qui sont dans Marx — et qui sont d'ailleurs un peu partout: la quasi-performance des luttes sociales et l'explicabilité des grands faits de l'histoire par des raisons matérielles. Mais ils n'ont pas voulu se donner la peine de voir si, de ces séduisantes grandes idées justes, les « marxistes » ne tiraient pas des déductions contestables.

Il ne reste plus, comme Gauche authentique à la classe ouvrière française qu'un tout petit nombre d'éléments qu'on ne voit pas, qui ne comptent plus, pense-t-on: quelques anarchistes, quelques syndicalistes, probablement quelques républicains.

Cependant, si l'on se réfère à l'évolution des autres classes, il n'est pas absurde de penser qu'après le triomphe de sa Droite, la classe ouvrière verra peut-être un épanouissement de sa Gauche.

Cela ne viendra d'ailleurs pas sans luttes très dures.

J. PERA.

(3) Etatiques, en ce sens qu'elles voyaient en l'Etat un moyen utile, soit qu'il s'agisse de l'Etat national, comme pour Marx et les blanquistes, soit qu'il s'agisse d'un Etat international (d'ailleurs de dessin mal déterminé), comme pour Bakounine.

(4) In « L'Association Internationale des Travailleurs » par E.E. Fribourg, graveur-décorateur, l'un des fondateurs de l'association.

(5) Je mets des guillemets à « marxisme » parce que je veux entendre par là aujourd'hui, ce ne sont pas les idées de Marx — qui ne sont pas faciles à résumer d'un seul mot — mais une certaine pratique politique, laquelle dérive d'une imagination purement arbitraire qu'ont eue les « marxistes ». Ces hommes ont imaginé la chose effarante qu'un groupe d'hommes — il suffit, en fait, d'une douzaine — peut se substituer à la classe ouvrière et que si ce groupe prend le pouvoir, ce sera comme si la classe ouvrière était au pouvoir. Les graves questions morales et matérielles que pose l'émancipation réelle de la classe ouvrière sont ainsi escamotées. Il leur est substitué une petite opération politique, un peu ridicule, mais dangereuse.

C'est cet escamotage qui est à la base du « marxisme ». Il procède visiblement d'un tempérament de Droite.

L'ÉVOLUTION DU CAPITALISME

La série d'articles que j'entreprends de publier ici est extraite de la deuxième partie d'un ouvrage auquel je travaille dont le titre est « L'Agonie du capital ». La première partie de cet ouvrage est consacrée au mécanisme de l'économie capitaliste et n'est qu'une sorte de résumé de la thèse marxiste bien connue. Aussi, je ne crois pas utile de la reproduire pour les lecteurs de la « R.P. » qui connaissent déjà cette thèse. Par contre, la deuxième partie, qui examine comment le capitalisme a évolué, me paraît devoir être portée à la connaissance de tous nos amis ne serait-ce que pour en discuter, car c'est là un sujet qui est précisément très discuté en ce moment.

Pour les uns, le capitalisme, loin de s'effondrer sous l'effet de ses propres contradictions comme l'affirmait Marx, s'est au contraire renforcé; d'autres prétendent que le capitalisme a su s'adapter et que nous sommes en présence d'un néo-capitalisme. En Allemagne et aux Etats-Unis on parle capitalisme populaire, tandis que les communistes disent qu'il s'agit d'un capitalisme monopoliste d'Etat.

Ceux qui ont lu mon projet pour un nouveau manifeste socialiste et le numéro de la collection « Que sais-je? » qu'avec Georges Bourgin j'ai consacré au socialisme connaissent mon opinion là-dessus. Pour moi le capitalisme est en train de disparaître, lentement, mais sûrement. C'est ce que j'appelle l'agonie du capital. Or, cette disparition est la conséquence de son propre développement et de ses propres contradictions. C'est ce que je m'efforce de démontrer dans cette deuxième partie de l'ouvrage consacrée à l'évolution du capitalisme.

Transformation de la propriété privée personnelle en propriété privée impersonnelle

Nous avons vu, en analysant le mécanisme de l'économie capitaliste, que l'accumulation du capital est la condition de l'équilibre économique (1) dans la société capitaliste et que cette accumulation progresse de plus en plus vite. Cela a pour conséquence d'augmenter dans des proportions considérables le capital nécessaire à l'activité économique. Il s'ensuit que le capital investi dans une entreprise devient toujours plus grand, ce qui entraîne une concentration du capital. Il y a donc là un facteur de concentration qui est interne à l'entreprise puisqu'il découle de l'accumulation du capital. En effet, cette accumulation entraînant une augmentation considérable du capital nécessaire au fonctionnement de l'entreprise élimine ceux des capitalistes qui n'ont pas de grands moyens d'investissement. Et plus le capital nécessaire à la marche d'une entreprise devient grand, plus diminuent les chances de voir de nouveaux capitalistes s'engager dans l'activité économique.

A ce facteur interne de concentration, vient s'en ajouter un autre qui est externe à l'entreprise : la concurrence. Le fait que l'accumulation s'accroît signifie que la production augmente, ce qui oblige l'entreprise capitaliste à élargir son marché en cherchant de nouveaux débouchés à sa production accrue. Or, elle ne peut élargir son marché qu'en éliminant, d'abord les producteurs non capitalistes, ensuite les capitalistes les plus faibles. Cet élargissement du marché, rendu nécessaire par l'augmentation de la production, est encore accentué par la recherche du profit qui est le but suprême de la production capitaliste. Les différentes entreprises capitalistes sont en perpétuelle concurrence entre elles pour conquérir le marché, ce qui entraîne une concentration des entreprises par élimination des plus faibles.

Cette concentration du capital, déterminée à la fois par l'accumulation du capital et par la concurrence, a longtemps été niée ou minimisée par les économistes et hommes politiques qui faisaient de la propriété privée personnelle la base de toutes les vertus sociales. Puis, devant l'évidence des faits dans l'industrie, ils se rabattirent sur le commerce de détail, les réparations, la fabrication de pièces détachées et, surtout, sur l'agriculture. Mais les faits sont implacables dans tous les domaines. Naturellement, la concentration du capital ne s'effectue pas partout au même rythme. Il

y a des secteurs où elle est plus lente que dans d'autres; elle n'est pas continue car à certaines périodes il se produit une déconcentration, mais le mouvement général ne fait pas de doute : c'est la concentration.

Le phénomène de concentration est maintenant si évident que je me bornerai à citer quelques chiffres empruntés à des ouvrages ou à des annuaires statistiques.

Voici, d'après Ernest Mandel (2), quelle a été, en pourcentages, l'évolution des entreprises en France depuis 1896; en prenant comme base le nombre de salariés. Il s'agit seulement des entreprises non agricoles :

	1896		1958	
	Entr.	Sal.	Entr.	Sal.
1 à 10 salariés ..	98,3	62,7	95,4	20,0
11 à 50 » ..	1,32	11,7	3,6	
51 à 100 » ..	0,18	5,1	0,5	28,8
101 à 500 » ..	0,02	11,2	0,5	21,4
+ de 500 » ..	—	9,3	—	29,8

D'après ces données on constate que le nombre d'entreprises employant moins de 10 salariés n'a que très peu diminué de 1896 à 1958, tombant de 98,3 % à 95,4. Mais le nombre de salariés employés par ces entreprises a diminué de plus du tiers, passant de 62,7 % en 1896 à 20 % en 1958. Par contre les entreprises de plus de 500 salariés, qui en 1896 n'employaient que 9,3 % des salariés, en employaient 29,8 % en 1958, soit plus du triple.

Voici, toujours sur la base du nombre de salariés employés, quel a été le mouvement des entreprises aux Etats-Unis depuis le début de ce siècle :

	1909		1955	
	Entr.	Salariés	Entr.	Salariés
Moins de 100 ..	227.986	2.499.203	255.684	4.181.000
101 à 500	11.021	2.265.096	22.395	4.688.000
501 à 1.000	1.223	837.473	2.862	1.977.000
Plus de 1.000 ..	540	1.013.274	2.106	5.499.000

(1) Voir supra, P... « Le capitalisme, pour évoluer favorablement, demande une expansion continue, de la même manière qu'une bicyclette ne se trouve en équilibre que dans une avance continue. » (B.V. Damalas : « La crise du capitalisme et le problème de l'économie dirigée », Paris 1946, p. 6).

(2) Ernest Mandel : « Traité d'économie marxiste », tome II, p. 11 et 12. Paris 1962.

de 540 avec 13,2 % des salariés en 1909, sont passées à 2.106 en 1955 avec 33,6 % des salariés.

Nous avons bien là un mouvement de concentration.

En ce qui concerne l'agriculture, le mouvement de concentration est beaucoup plus lent. Il n'en est pas moins réel et le meilleur témoignage en est la diminution de la population agricole qui désolait tant certains hommes politiques.

Aux Etats-Unis, la population agricole était de 31.974.000 en 1920 et représentait 30,1 % de la population totale. En 1964, elle n'était plus que de 12.954.000 représentant seulement 6,8 % de la population totale. Le nombre de propriétés agricoles de plus de 1.000 acres qui était de 47.160 en 1900 est passé à 136.299 en 1959 (3).

Le mouvement de concentration est donc bien général. Mais par concentration il faut naturellement entendre celui de la propriété et non des entreprises en tant qu'unité de production. Cette dernière obéit à des règles techniques et varie selon les domaines de l'activité économique pour des raisons techniques. Aussi, il est possible que le nombre d'entreprises augmente et que cependant il y ait concentration de la propriété. D'autre part, la concentration ne doit pas être mesurée seulement par le mouvement de la propriété, mais aussi par celui du chiffre d'affaires réalisé. Il est, en effet, possible en raison de l'augmentation de la population, que le nombre des propriétés augmente et qu'il y ait cependant concentration du fait que le chiffre d'affaires réalisé est de plus en plus concentré en un petit nombre de firmes. Pour illustrer ce dernier point, prenons l'exemple des Etats-Unis. De 1947 à 1962, le nombre total des propriétés, y compris l'agriculture, est passé de 8.065.000 à 11.343.000, soit une augmentation de plus de trois millions de propriétés. Ce qui pourrait laisser croire à une déconcentration. Or, si nous regardons le chiffre d'affaires réalisé par ces entreprises, nous constatons qu'en 1947 les seules sociétés anonymes représentaient 68,7 % du chiffre d'affaires total et en 1962 elles représentaient 78 %. Le chiffre d'affaires moyen par société anonyme est passé de 64,1 millions de dollars en 1947 à 72,9 millions en 1962. Or, c'est avec les sociétés anonymes que la concentration est la plus poussée.

Comme on le voit, la concentration de la propriété peut aller de pair avec l'augmentation du nombre des propriétés.

Le processus de concentration, que personne ne nie plus aujourd'hui et qui est dû à la double action de l'accumulation du capital et de la concurrence, a comme conséquence de porter le capital d'une entreprise à une grandeur qui dépasse les possibilités financières d'un seul capitaliste. En outre, il y a des activités économiques qui dès le départ exigent des capitaux si importants qu'elles sont inconcevables à l'échelle d'un seul capitaliste. Et ce genre d'activité augmente avec les progrès de la mécanisation. Tel est le cas notamment des chemins de fer, de la navigation maritime et aérienne.

Il résulte de cela qu'à un certain degré de développement des forces productives, les possibilités financières d'un seul capitaliste ne peuvent plus faire face à la poursuite du développement économique. C'est là un phénomène que nul ne conteste. Qu'il nous suffise de citer deux témoignages :

« ... Dès le début de la révolution industrielle, lisons-nous dans « Economie et Humanisme », la notion traditionnelle de la propriété était menacée... Les capitaux d'un individu, voire d'une famille, se révélèrent insuffisants pour créer des

installations industrielles ou des moyens modernes de communication... » (4).

De son côté Bloch-Lainé écrit : « ... L'industrie se concentre de plus en plus dans de grandes unités de production, qui dépassent la capacité des familles les plus fortunées, des promoteurs les plus géniaux... » (5).

Ainsi les possibilités financières d'un capitaliste se heurtent à des limites au delà desquelles il ne peut plus poursuivre le développement économique. Or, le développement est la condition de vie de toute société qui ne veut pas disparaître et il s'impose tout particulièrement à la société capitaliste qui « constitue de par sa nature un type ou une méthode de transformation économique qui non seulement n'est jamais stationnaire, mais ne pourrait jamais le devenir ». (6).

Devant leur impossibilité individuelle de faire face à la grandeur du capital pour poursuivre le développement économique, les capitalistes n'ont plus qu'une solution : s'associer. Ce qu'ils ont fait, d'ailleurs.

Les premières formes d'association furent des plus simples : association de personnes et commandite simple. Mais au fur et à mesure du développement des forces productives, les sociétés par actions prirent un essor rapide et, parmi elles, la société anonyme devait l'emporter très nettement.

Le processus d'association capitaliste ne s'est pas fait sans difficultés. En effet, l'idée de propriété était tellement attachée à la personne que la Révolution française interdit les sociétés par actions (7). Puis elle les autorisa par la loi du 30 brumaire an IV, mais avec de sérieuses restrictions. Le code napoléonien, lui-même, les assortit de sévères limitations. Il en subordonna « la fondation à une autorisation gouvernementale, à un décret rendu après avis du Conseil d'Etat » (8). Ce n'est que vers la fin du Second Empire, en 1867, que la porte fut largement ouverte aux sociétés par actions. Ces mêmes difficultés, on les retrouve en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et dans les autres pays. A l'origine, l'idée d'associations, même entre capitalistes, épouvantait ceux pour qui la propriété personnelle était la base de la société.

Les sociétés de personnes et les commandites simples n'ont que des possibilités très limitées d'accumulation du capital. En effet, dans l'un et l'autre cas l'apport de capital est limité aux membres de l'association et la responsabilité personnelle sur tous leurs biens des dettes de la société incombe à tous les associés des sociétés de personnes et à au moins un associé dans les commandites. Cela naturellement paralyse les engagements. Ce genre d'association ne pouvait donc pas permettre de faire face au gigantesque développement des forces productives que le progrès technique favorisait. Aussi, à part les petites affaires, c'est par le canal des sociétés par actions que l'accumulation du capital s'est faite.

« Le progrès technique, écrit M. Jansse (9), et le développement des débouchés entraîneront très vite au XIX^e siècle... une concentration industrielle donnant aux entreprises des dimensions supérieures aux possibilités des individus et des sociétés de personnes... Il fallut donc réaliser des

(3) D'après le « Statistical Abstract » des Etats-Unis, 1940 et 1965.

(4) « La Propriété en question », dans « Economie et Humanisme », supplément de 1959 (p. 5-6).

(5) Bloch-Lainé : « Pour une réforme de l'entreprise » (p. 10).

(6) Joseph Schumpeter : « Capitalisme, socialisme, démocratie » (p. 164).

(7) Décret du 26-29 germinal an II.

(8) Lucien Jansse : « La propriété » (p. 170).

(9) Lucien Jansse : « La propriété » (p. 170).

combinaisons permettant de faire appel à tout le public possédant... »

Et cela n'était possible qu'avec les sociétés par actions.

Il y avait alors deux types de sociétés par actions : la commandite par actions et la société anonyme. Un troisième type de société est venu s'ajouter par la suite : la société à responsabilité limitée, qui tient à la fois de la société de personnes et de la société par actions.

La commandite par actions se distingue de la commandite simple en ce sens que, en plus des associés dits commandités, dont un ou plusieurs doivent être responsables personnellement de toutes les dettes de la société, elle comprend des commanditaires dont la responsabilité n'excède pas leur mise de fonds. En outre, commandités et commanditaires peuvent sortir librement de la société en vendant leurs droits qui sont représentés par des actions parfaitement cessibles. Les commandites par actions prirent une certaine extension dans la première moitié du XIX^e siècle en raison des entraves mises à la création des sociétés anonymes. Mais par la suite, elles ne progressèrent guère, toujours à cause de cette responsabilité totale qu'un ou plusieurs des commandités doivent avoir.

La société anonyme est la forme la plus évoluée des sociétés par actions et celle qui ouvre le plus largement la porte au développement des forces productives dans le domaine privé. « C'est principalement sur les sociétés par actions (anonymes surtout), écrit Henri Decugis, qu'a été édiflée l'économie industrielle et commerciale contemporaine, surtout aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et en Belgique. A l'exception de l'agriculture et des professions libérales, la société par actions aujourd'hui pénètre partout et est devenue l'instrument essentiel du développement économique... » (10). En effet, « les avantages de la société anonyme sont multiples. Elle rend les affaires accessibles aux petits épargnants, elle permet des entreprises considérables grâce au groupement des capitaux. Elle facilite la réunion de l'argent et des capacités ; elle limite les risques des bailleurs de fonds. » (11).

Les possibilités économiques de la société anonyme sont théoriquement illimitées, puisque pour augmenter son capital elle peut émettre sans cesse des actions nouvelles et les diffuser largement dans le public. D'autre part, ayant le statut légal de la personnalité civile, elle peut émettre des obligations et accroître ainsi encore plus ses possibilités financières. Aussi, il ne faut pas s'étonner que la société anonyme soit devenue la forme dominante de la propriété capitaliste.

Le triomphe des sociétés anonymes est d'une telle évidence, qu'il est inutile de s'appuyer sur de nombreuses statistiques pour le démontrer. Qu'il nous suffise de deux exemples. Le premier concerne les Etats-Unis, qui sont le pays le plus évolué dans ce domaine. Voici quelle a été l'évolution du nombre des « corporations », c'est-à-dire des sociétés depuis la fin de la première guerre mondiale.

Années	Nombre de sociétés (milliers)	Chif. d'aff. (millions de dollars)	Pourcent. du chiffre d'aff. total
1916 ..	341,3	»	»
1920 ..	345,6	»	»
1930 ..	518,7	»	»
1940 ..	516,8	»	»
1947 ..	552,0	353.793	68,7
1950 ..	666,0	»	»
1956 ..	925,0	»	»
1958 ..	940,0	684.883	73,5
1962 ..	1.228,0	895.120	78,0

La domination des sociétés anonymes aux Etats-Unis est donc très nette, puisqu'en 1962 elles représentent 78 % du chiffre d'affaires total, y compris celui de l'agriculture. Dans l'agriculture même, il y avait 22.000 sociétés en 1962 représentant 14,6 % du chiffre d'affaires agricole. (12)

Le deuxième exemple, nous le prenons en France où, en 1956, il y avait 29.976 sociétés anonymes, soit 1,7 % du total des entreprises (sauf l'agriculture) qui représentaient 40,6 % du chiffre d'affaires et 28,9 % des bénéfices imposables. A côté de ces sociétés anonymes, il y avait 125.617 sociétés à responsabilité limitée, soit 7,3 % des entreprises (sauf l'agriculture), représentant 23,1 % du chiffre d'affaires. (13)

Les statistiques ci-dessus nous montrent toute l'importance prise par les sociétés anonymes qui sont devenues la forme dominante de la propriété capitaliste. Sans doute le nombre de propriétés qui ont conservé le caractère personnel ou de sociétés de personnes est encore grand, mais ce sont des propriétés qui se situent dans des activités secondaires ou bien dans l'agriculture.

La forme sociétaire de la propriété est devenue une telle nécessité que, pour permettre aux petites entreprises de la revêtir, on a créé la société à responsabilité limitée. Créée en 1892 en Allemagne où elle a été le plus répandue, elle l'a été en 1900 en Angleterre et en 1925 en France. Précisément parce qu'elle est faite pour les petites entreprises, elle est une sorte de société mixte qui tient à la fois de la société de personnes et de la société de capitaux. Elle ne possède pas d'actions, mais des parts dont la cession est soumise à des règles particulières.

Une autre forme de société par actions, c'est la coopérative. Mais nous n'en parlerons pas ici car elle représente déjà un dépassement du capitalisme (14).

Ainsi, la propriété capitaliste a évolué de la forme personnelle à la forme impersonnelle, de la forme individuelle ou familiale à la forme sociétaire ou collective. Et dans cette forme, nous avons une évolution de la forme de sociétés de personnes à celle de sociétés anonymes. C'est dans la société anonyme que la propriété capitaliste perd tout caractère personnel et « aboutit à la création d'une personne morale dont la durée dépasse celle de la vie humaine » (15).

Relevant les aspects particuliers des sociétés anonymes, M. Georges Ripert écrit : « Et tout d'abord la durée de sa vie qu'elle règle librement. Ceux qui la créent assignent un terme à son existence. Mais quand elle est créée, elle est maîtresse de sa vie et de sa mort : elle peut prolonger sa durée indéfiniment, elle peut prononcer sa dissolution anticipée et ceux-là même qui l'ont fondée ne peuvent plus arrêter sa course. » (16)

Nous voyons donc que la propriété qui, à l'origine, était indissolublement liée à l'individu possesseur, au propriétaire, finit par se séparer de tout individu, de toute personne pour devenir un organe impersonnel de l'activité économique.

(A suivre.)

Pierre RIMBERT.

(10) Henri Decugis : « Les tendances modernes du droit des sociétés par actions », rapport au congrès international de droit comparé, La Haye 1937.

(11) Jacques Gascuel : « Dégradation du profit », Paris 1941 (p. 126-127).

(12) D'après le « Statistical Abstract » des Etats-Unis 1965, 1960 et 1940.

(13) D'après « l'Annuaire statistique de la France » 1959.

(14) Voir infra, p.

(15) Henri Decugis : « Les Etapes du droit », Paris 1942 (p. 321).

(16) Georges Ripert : « Aspects juridiques du capitalisme moderne », Paris 1951 (p. 77).

LA CONFERENCE DE P. RIMBERT

(12 MARS 1966)

Séance présidée par **Faucier** qui présente le sujet : « Que deviennent les classes sociales ? La lutte des classes est-elle toujours valable ? » et insiste sur l'actualité de la question avant de donner la parole à **Rimbert**.

Celui-ci met tout de suite l'accent sur cette actualité en rappelant l'ouvrage de **Raymond Aron**, publié récemment, et il précise le premier but de sa conférence qui est de chercher d'abord à définir scientifiquement chaque classe sociale, en s'appuyant sur des données réelles et selon des critères bien déterminés.

Ainsi qu'il l'a écrit dans la R.P. (numéros 506, 507, 508, 509), il traite ensuite de ces critères en signalant à nouveau que les classes sociales se créent dans les activités économiques : le nom de chaque classe provenant justement de son activité économique.

Si l'on distingue trois phases dans l'activité économique (rassemblement des moyens de travail, procès du travail, partage du produit du travail), il y aura trois critères correspondants :

— le premier pour rechercher la relation entre l'homme et les moyens de travail,

— le second pour établir la fonction économique accomplie par l'homme dans le procès du travail,

— le troisième pour voir comment les hommes participent au partage du produit du travail.

Sur la base de ces trois critères, **Rimbert** dénombre cinq classes sociales : les travailleurs indépendants, les salariés, les capitalistes entrepreneurs, les capitalistes financiers et les propriétaires fonciers. A l'exception des travailleurs indépendants, toutes ces classes sont liées entre elles par le procès de travail capitaliste. Et les quatre classes de ce procès forment, en vérité, deux classes fondamentales : celle des capitalistes et celle des salariés. Elles ont des intérêts contraires, les capitalistes cherchant à payer le moins possible les salariés tout en les faisant travailler le plus possible. De leur côté, les salariés cherchent à gagner le plus possible et à obtenir des conditions de travail satisfaisantes (durée, cadence, etc.). C'est la lutte pour le partage de la valeur ajoutée... Lorsqu'une part augmente, l'autre diminue...

P. Rimbert examine ensuite le problème de la dépendance du salarié vis-à-vis du capitalisme, de son aliénation à celui-là, en dépit des augmentations de salaires, aliénation qu'on ne pourra abolir que par une transformation du régime capitaliste. Puis il passe à l'étude de l'évolution des classes sociales vers le salariat général, en faisant remarquer que les victimes de cette évolution sont les travailleurs indépendants. Tandis que le salariat représente en France 72 pour cent de la population active, (92 à 94 pour cent en Angleterre), la classe des capitalistes-entrepreneurs tend à disparaître.

Les forces productives se groupent sous forme d'associations, chaque société ayant à sa tête un « directeur salarié » — qui remplace l'ancien « directeur capitaliste héréditaire ».

Dans l'évolution actuelle, la classe des capitalistes financiers qui prétent contre intérêt peut augmenter numériquement. Celle des capitalistes-entrepreneurs devenus actionnaires voit son avenir « bouché ». Ce sont les sociétés anonymes qui ont une vie « éternelle » : elles peuvent vendre en Bourse, émettre des obligations, elles manipulent des capitaux, disposent de crédits, vendus à des millions d'individus. Au fur et à mesure que le crédit public progresse, la classe sociale des capitalistes-financiers grossie des actionnaires tend à se diluer dans les autres classes sociales.

En conclusion, la propriété publique remplace la propriété privée. L'antagonisme ne disparaît pas pour autant. Il y a maintenant trois classes de salariés : — salariés de direction, salariés d'administration, salariés d'exécution.

La lutte contre l'exploitation continue.

LA DISCUSSION

Pour **Maurice Lime**, les classes et la lutte de classes continuent. **Rimbert**, dans son analyse, remplace simplement classes par catégories sociales, et lutte des classes par lutte sociale.

Or, face aux technocrates qui veulent brouiller les notions pour empêcher une prise de conscience du prolétariat, il est important de garder les expressions connues de tous, et **Lime** ajoute que, pour lui, de l'esclave antique au serf du Moyen Age, à l'ouvrier « libre » de l'économie libérale, jusqu'à l'ouvrier fonctionnaire de l'économie planifiée, l'exploitation a continué et la division des classes avec elle, en dépit des formes juridiques variées prises dans le même temps par la propriété.

L'aliénation est intimement liée aux bas salaires et aux horaires trop longs. La nouvelle classe des technocrates, maîtres de l'Etat et des grandes entreprises, exploite l'ouvrier en écrémant la production avec ses traitements scandaleusement élevés. En Russie, d'après le livre de **Zitrone** (interprète de **Khrouchtchev** en France), un manœuvre de grand magasin gagnait en 1959 180 nouveaux francs par mois, alors qu'un grand metteur en scène empochait 40.000 nouveaux francs. Et les grands barons du régime ? **Lime** se demande quelle était — et qu'elle est encore — leur part ? (Les classes sociales n'ont pas disparu en Russie...).

En France, suivant l'exemple russe, les patrons deviennent les technocrates grassement payés de leur entreprise transformée en société anonyme, où ils placent toute leur famille et inscrivent en frais généraux leurs voitures, maisons, etc. (Drôles de salaires !). En fin d'année, il ne reste rien au bilan pour les bénéficiaires. C'est ce qui démontre la duplicité du projet **Vallon-Capitant** d'association Travail-Capital. On donnera de belles actions bien imprimées aux ouvriers, comme des diplômes. Tout le monde sera salarié et actionnaire, mais l'exploitation sera renforcée.

Après cette conclusion de **Lime**, **Constantin** estime que la lutte des classes doit être spontanée, l'Etat jouant le rôle d'arbitre. La conscience de classe se manifeste d'une manière spontanée dans les grèves et d'une manière réfléchie dans les syndicats. Il faut subordonner l'économie aux besoins de la société en évitant le danger de mélanger « revenu salarial » et « profit ». Il parle aussi de la conscience du capitalisme et de l'aliénation des travailleurs indépendants.

Bardin souligne que **Rimbert** a fait l'autopsie du capitalisme et se demande quel est l'intérêt de diviser les capitalistes en catégories puisqu'ils ont les mêmes visées. Par contre, l'amalgame travailleurs libéraux et artisans le choque. La société capitaliste se transforme, exigeant une nouvelle division internationale du travail. L'Etat prend une part de plus en plus grande dans les conseils d'administration, et devient le plus grand financier de notre époque. (A lui l'hyperprofit !).

Simon reproche au marxisme d'avoir prévu une transformation de la société plus politique qu'économique. Quant aux classes parasitaires, elles existaient déjà dans l'antiquité (fonctionnaires parasites). C'est l'association des travailleurs seule, qui peut lutter contre les classes parasites.

Toublat félicite **Rimbert** du nouveau vocabulaire adopté, mais regrette qu'il n'ait pas parlé davantage de l'Etat et de l'accession à la gestion des ouvriers actionnaires.

Sadik parle de la mutation des classes sociales, en spécifiant que la lutte de classes est toujours d'actualité. Il rappelle qu'au-dessous du prolétariat, l'esclavage persiste dans certains pays, pour notre honte.

Baratgin trouve qu'il y a trop d'inégalités de salaires. Lui paraissent nécessaires : l'étude du problème foncier, celle de la consommation, des comités d'entreprise et de la culture de l'ouvrier.

Rimbert répond qu'il faut considérer l'histoire dans son devenir, voir dans quel sens elle évolue, et admettre que la lutte change de forme.

Que l'on garde ou non la même terminologie, il faut reconnaître la division des salariés en salariés de commandement et salariés d'exécution.

L'exploitation continue, la lutte également.

M.L.M.

NI DIEU NI MAITRE

QUAND DANIEL GUERIN PARLE DE L'ACTUALITE DE L'ANARCHISME

Ce soir-là, j'étais au Théâtre de l'Est Parisien, au TEP, dans les parages de la place Gambetta. J'y étais sur invitation, pour un « TEP magazine ». Je vous dirai tout à l'heure de quoi il s'agit. Mais vous le comprendrez déjà quand vous saurez que *Daniel Guérin* y fut publiquement interrogé sur son dernier ouvrage *Ni Dieu, ni maître*, anthologie des écrivains anarchistes. Au moment où j'écris ces lignes, je n'ai pu encore prendre connaissance de l'ouvrage lui-même ; notre rubrique « A travers les livres » l'accueillera la prochaine fois.

Il s'agit d'un gros livre de plus de 600 pages, dont le prix est en conséquence assez élevé (43,80) paru aux Editions de Delphes (25, rue des Boulangers, Paris 5^e). Nous le tenons aussi aux Editions Syndicalistes.

En répondant aux questions du « meneur de jeu », puis à celle du public, notre ami *Daniel Guérin* a réussi en peu de temps, et avec grande clarté, simplicité et conviction, à exposer, devant un jeune auditoire, une thèse qui nous est chère ici : l'actualité des idées et de la pratique libertaires, entrées dans l'action ouvrière réelle par la voie du syndicalisme révolutionnaire. Cela en s'appuyant plus encore sur les faits, événements et évolutions récentes que sur les écrits des maîtres et compagnons dont quelques pages nous furent lues par des artistes du TEP.

J'y ai retrouvé avec délectation la ligne de conduite militante qui doit aboutir à ce que j'ai appelé ici plusieurs fois « la synthèse de la liberté et de l'organisation », une réconciliation dans les faits de Marx et de Bakoumine, la synthèse nécessaire qui est la base théorique et pratique de la nouvelle révolution, celle dont nous voyons se dessiner les signes avant-coureurs dans tous les pays et, plus particulièrement, dans les pays à direction « marxiste ».

Quand on saura que des événements très méconnus, comme la révolution espagnole, les premiers temps de la « République fédérative des Soviets de Russie », l'aventure de Makhno, la révolte des marins de Cronstadt, furent évoqués devant ce jeune public qui n'en avait jamais entendu parler ou qui ne les connaissait que d'une façon défigurée, on comprendra l'importance et l'efficacité d'une telle propagande, d'un tel redressement de la vérité historique. Sans comparaison, cela va beaucoup plus loin qu'un meeting. Nous devons remercier *Daniel Guérin* pour la forme excellente de cette propagande, surtout pour la façon dont il répondit, sans concession, mais avec une simple cordialité, aux questions posées par plusieurs auditeurs dont l'un au moins a encore exprimé une foi rudimentaire qui n'a pas fini de lui causer quelques tourments.

Il faut quand même insister sur le bon travail éducatif réalisé ainsi par la Maison de la Culture du XX^e arrondissement et le Théâtre de l'Est Parisien. C'est un progrès à noter que cette décentralisation théâtrale et culturelle. Nous devons nous féliciter plus particulièrement du caractère donné à ces séances de « TEP magazine ». On a pu juger déjà de l'esprit critique et du non-conformisme qui les animent. Reste encore à souhaiter quelque amélioration dans la technique de ces entretiens.

Ce soir-là, en dehors de la partie réservée à *Daniel Guérin* qui, à mon avis, fut parfaite, le programme comportait un romancier, fâcheusement inaudible et visiblement très malheureux d'être sur la sellette, puis un bon poète homme d'art et d'esprit, et, aussi, le sympathique comédien Roger Blin, metteur en scène très audacieux et astucieux des « Paravents », la pièce réputée « scandaleuse » de Genet.

R. G.

CEUX QUI S'EN VONT

Après Jean Chaneaux, ROSELINE LECLERCQ... MARCEL LANCIA

Notre vieil ami Marcel Lancia, de Mouchard (Jura), vient de nous quitter à l'âge de 60 ans. C'était un des premiers et des plus fidèles abonnés de la R.P.

Son père avait été un militant actif du Syndicat des Cheminots de Mouchard, en tête des grèves de 1920.

Marcel fut donc, dès son jeune âge, prédisposé à entrer dans le mouvement d'émancipation ouvrière renaissant des années 20, qui conservera l'empreinte des idées fédéralistes de la Fédération jurassienne.

Les cheminots de Mouchard avaient été contre l'Union sacrée et ils étaient entrés à la C.G.T.U. Du côté politique, les éléments les plus actifs du parti socialiste et les jeunes se rallièrent à la Troisième Internationale. Lancia père, puis Marcel, furent de ceux-là, attirés par le puissant rayonnement de cette force nouvelle qui venait de balayer l'ancien régime en Russie et qui jetait les bases d'un Etat fédéraliste, reposant sur les institutions fondamentales d'un régime nouveau : les Soviets. Il y avait là Jean et André Chaneaux. André Chaneaux était instituteur ; Jean avait quitté l'enseignement technique pour l'apiculture et il fonda une coopérative de production : la Compagnie des Miels du Jura où Marcel Lancia était entré dès l'origine, abandonnant son métier d'ouvrier mécanicien dans un garage local. Lorsque Jean mourut en 1952, c'est Marcel Lancia qui devint président de la société, fonction qu'il assura encore quand la mort l'emporta subitement.

Le souvenir de Marcel Lancia restera toujours associé à celui de Jean Chaneaux et de Roseline Leclercq, sa compagne. Combien d'amis de la R.P. ont reçu chez eux un accueil chaleureux ! La vieille maison au toit incliné a hébergé de nombreux camarades, parfois même assez longtemps si une cure de repos était nécessaire à la santé de l'invité. Là, on suivait objectivement l'évolution de cette Révolution russe en qui nous avions placé tant d'espoirs. Roseline avait fait un séjour à Moscou et Jean et elle étaient en relation avec des amis qui avaient pu y vivre jusqu'aux premières années de la dictature personnelle de Staline. Les communistes de la base ont cru longtemps au redressement possible du P.C. russe et c'est pourquoi Jean Chaneaux et son frère André restèrent autant qu'ils le purent avec eux, même après l'affermissement de l'Etat bureaucratique et policier. La coopérative que Jean avait conçue et réalisée restait un centre de fidélité aux idées originelles et aux vieilles amitiés.

Marcel Lancia resta toute sa vie un révolté, mais un révolté animé de cet idéal qui avait été si clairement exprimé par la Première Internationale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Ce révolutionnaire jurassien ne s'en tenait pas à vouloir détruire le régime capitaliste qui se trouvait à l'origine des injustices dont la famille Lancia avait eu patriculièrement à souffrir, il voulait participer à l'élaboration d'un régime sans exploités et c'est pourquoi il fut un coopérateur. Certes, la C.M.J. a connu bien des difficultés. Il fallait du matériel pour produire efficacement et ses membres ont dû reverser à la société une part importante de leur salaire, mais elle devint un modèle d'entreprise coopérative tant par la qualité de ses conceptions de travail que par le caractère de sa gestion. Aujourd'hui, après quarante ans de vie active, elle emploie de nouveaux jeunes, réussissant encore à résister à la concurrence des miels des pays techniquement et socialement sous-développés, ses propres dirigeants assurant le lancement d'une coopérative nationale de vente.

Marcel LANCIA était un constructeur désintéressé, tenace ; et c'était un bon camarade, un bon parmi les bons, généreux, serviable, toujours disposé à aider et à faire plaisir. Notre douleur est grande de l'avoir perdu et nous exprimons à Alice, sa compagne, une amie de toujours, elle aussi, à sa famille, à nos amis de la C.M.J., notre bien vive sympathie, notre amitié. — U. T.

JEAN BISO N'EST PLUS

Bien connu dans les milieux du livre parisien, Jean Biso nous a quittés le 15 mars dernier, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie au cours de laquelle devait le devancer dans la mort, la fidèle compagne des bons et des mauvais jours de sa vie militante.

Le nom de Jean Biso est mêlé à toutes les luttes sociales de l'après-guerre 14-18 et particulièrement à celles du syndicalisme du livre parisien où, venu de sa Corse natale en passant par Marseille où il fit un stage dans le journalisme, il gagnait Paris et devenait en 1927, secrétaire du syndicat des correcteurs qu'il sut animer à toute occasion, tant dans les congrès de la C.G.T. que dans la revendication quotidienne pour la cause de l'émancipation ouvrière.

Sur un plan plus général, la lutte contre la guerre et l'oppression totalitaire trouvait également en lui un militant actif dont le souvenir reste cher pour tous ceux qui purent apprécier son dévouement au service de l'idéal de bien-être et de liberté qu'il servit jusqu'à son dernier souffle.

A travers les

LIVRES

TREBLINKA

de J.F. STEINER

(Fayard, édit.)

Après avoir lu la moitié du livre, je n'ai pas pu dormir. J'ai été hanté toute la nuit.

Treblinka n'était pas un camp de concentration, c'était une usine d'extermination. Trois quarts d'heure séparaient le moment où les déportés descendaient du train de celui où l'on retirait leurs cadavres des chambres à gaz. Pour faire fonctionner l'usine, il fallait de la main-d'œuvre : un millier de prisonniers, groupés en deux camps. Il vint un moment (en 43, ou 44) où il apparut que l'usine allait cesser de fonctionner. Les prisonniers comprirent qu'ils allaient, à leur tour, être massacrés. Ils se révoltèrent : six cents parvinrent à s'échapper et gagner les forêts. Un an après, quarante restaient en vie.

L'objet du livre est de décrire la vie du camp et la préparation de la révolte. Pourquoi faut-il que l'auteur ait cru devoir introduire dans le récit des faits totalement impossibles ? Simone de Beauvoir répond par avance, en sa préface : Steiner a fait un roman. Un roman ! Voilà qui est grave. L'heure n'est pas encore venue du roman en une matière où l'histoire n'est pas encore faite. On ne sait plus ce qui est invention ou réalité et la portée du livre est affaiblie.

* *

Exemple de détail totalement impossible : un des prisonniers, médecin, aurait pratiqué la nuit, clandestinement, dans la baraque, sur un autre prisonnier, une transfusion sanguine. On ne fait pas de transfusion sans instruments, et surtout — comment l'auteur a-t-il oublié cela ? — sans détermination des groupes sanguins des donneurs éventuels et du receveur, ce qui ne peut pas se faire dans une baraque de prisonniers.

J. PERA.

* *

LE MENDIANT DE JUSTICE : VINOBA

de Hallam TENNYSON

(Traduit par André PRUDHOMMEAUX)

Notre bon camarade André Prudhommeaux, dont on sait l'intérêt qu'il prend à toutes les questions sociales et la culture étendue, vient de traduire un beau livre : *Le Mendiant de Justice : Vinobâ*. L'auteur Hallam Tennyson, porte un grand nom anglais, celui du célèbre « poète-lauréat », dont il est l'arrière-petit-fils ; journaliste généreux et honnête. Une préface de Lanza del Vasto nous fait

souvenir que c'est lui qui, en France, a fait connaître le plus grand et original disciple de Gandhi. Le livre en anglais, daté déjà de 1955, si la traduction n'en est que récente. Il faudrait sans doute savoir où en est l'action étonnante de ce révolutionnaire de la Non-Violence, dont déjà des textes ont été publiés (Albin-Michel) et qui s'oppose si pleinement à toutes les méthodes inefficaces du passé.

On sait, je pense, que Vinobâ s'efforce de résoudre à sa manière le problème de la propriété de la terre et de la culture de cette terre, capital pour l'Inde. Il va, de village en village, demandant aux propriétaires fonciers le cinquième de leurs champs et les redistribue aux travailleurs dépourvus. Action précise, par la seule persuasion, qui ne veut toucher que les individus concernés, directement, hors de tout artifice, de toute organisation systématique, et, surtout, à l'écart de l'Etat. Vinobâ parcourt l'Inde à pied, avec une lenteur tranquille. Il sait que les solutions artificielles et les contraintes des lois ne déracinent pas les vieilles habitudes, et n'évitent pas les maux qu'elles prétendent combattre dans la hâte. Il faudrait une longue étude sur le plan technique même pour l'expliquer, et comme cette patiente indifférence apparente est positive et payante. Nous avons besoin de réfléchir sur ces paradoxes, et sur la folie occidentale qui se fie à la mécanisation et la robotisation des hommes. Tennyson a suivi Vinobâ dans ses déplacements, et nous le montre en face des hommes et des cas particuliers, qu'il considère avec amour, mais aussi dans la perspective largement humaine d'un travail équilibré. Il n'est aucunement hostile au progrès et à la machine. Mais il met d'abord en avant la vie. Le Bhoudâne, partage volontaire des terres, n'est peut-être pas une pratique utilisable partout. Mais n'avons-nous rien à apprendre avec notre absurde répartition des moyens de production ? une méthode pacifiste généra-t-elle certains de nos combattants à tous crins pour une Révolution violente ? La doctrine engluotira-t-elle l'humanité ? Voilà quelques-unes des questions que je me pose à la lecture de ce livre vivant...

Louis SIMON.

Aux Editions de DELPHES
25, rue des Boulangers, Paris-5^e

NI DIEU, NI MAITRE

par Daniel GUÉRIN

anthologie historique du mouvement anarchiste.

Un fort volume relié de 700 pages très
brillamment composé et illustré.

Prix : 43,80 F.

En vente aux « Editions Syndicalistes ».

ERRATA

Dans notre numéro précédent, celui d'avril 66, nous avons laissé passer quelques « coquilles ». Nos lecteurs et amis voudront bien ne pas se montrer impitoyables. Nous rectifions ici les erreurs principales :

1. Dans l'article signé Huynh Caoh, sur la situation au Vietnam, la note indiquée (1) dans la 2^e colonne doit être numérotée (2). Quant à celle qui est indiquée (2), page 21, elle doit être numérotée (3) et elle devait renvoyer en bas de page à cette référence : (3) Marine Corp Gazette-January 1962 - pp. 48-49.

2. Dans l'article de Rimbart sur le néo-colonialisme en Afrique et en Asie, un déplacement de lignes rend incompréhensible le passage de la page 9 à la page 10.

Les deux premières lignes de la première colonne de la page 10 ont leur place dans le premier paragraphe de la 2^e colonne. Ainsi l'ensemble du texte reprend son sens.

3. Dans la rubrique « D'où vient l'argent ? », la dernière liste de souscription comporte une ligne répétée deux fois, tandis que la ligne suivante a « sauté ». La rectification est faite dans ce numéro.

LES FAITS DU MOIS

VENDEDI 1^{er} AVRIL. — Grève des postiers C.G.T. et C.F.D.T.

Une centaine de syndicalistes madrilènes réclament des syndicats libres.

SAMEDI 2. — La représentativité de la « C.F.T.C. maintenue » est reconnue par décret au « J.O. ».

DIMANCHE 3. — Après la Chine, l'U.R.S.S. proteste au Ghana contre l'expulsion de 200 de ses ressortissants.

MARDI 5. — En Grande-Bretagne, sept femmes font partie du nouveau gouvernement.

MERCREDI 6. — Grève des métallos, décidée par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O.

L'Algérie et l'U.R.S.S. décident de doubler leurs échanges commerciaux.

JEUDI 7. — Fin du congrès du P.C. russe. Brejnev devient secrétaire général. Mikoyan et Chvernik sont éliminés de la direction.

Récupération de la bombe américaine perdue le 17 janvier en Espagne.

VENDEDI 8. — Nouvelle grève à Air-France. Le gouvernement menace de recruter des navigateurs étrangers.

L'Humanité proteste contre l'interdiction de lui laisser porter son prix de vente à 0,40 F.

L'Algérie demande la libre entrée de ses ressortissants en France.

SAMEDI 9. — L'O.N.U. autorise la Grande-Bretagne à utiliser la force pour empêcher le ravitaillement de la Rhodésie en Pétrole.

DIMANCHE 10. — La police espagnole tire sur des manifestants basques à Irun.

MARDI 12. — 28 mineurs grévistes des Asturies déferés devant le tribunal de Madrid.

Les Etats-Unis répondent à la France qu'il leur est impossible d'évacuer leurs bases militaires en 12 mois.

Pékin demande le rapatriement des milliers de Chinois maltraités et dépouillés en Indonésie.

MERCREDI 13. — Congrès de Force Ouvrière à Paris.

Débat à l'Assemblée nationale sur l'O.T.A.N.

JEUDI 14. — Le congrès de F.O. approuve sa direction par 12.252 voix contre 1.493 et 752 abstentions.

Les socialistes ouest-allemands acceptent de rencontrer, à l'Est et à l'Ouest, des représentants du parti communiste est-allemand.

VENDEDI 15. — Entretien anglo-germano-américain à Bonn sur le maintien des troupes françaises en Allemagne.

SAMEDI 16. — Conseil national S.F.I.O. à Cllichy. Guy Mollet est approuvé par 1965 mandats contre 807 et 195 abstentions.

L'usine créée à Aubin (Aveyron) pour reconverter les mineurs, ne peut conserver tout son personnel.

DIMANCHE 17. — L'aviation américaine bombarde des installations à 24 km d'Hanoï.

LUNDI 18. — Echec des tentatives de conciliation aux mines de fer de Lorraine, occupées par les ouvriers.

Grève des médecins conventionnés en Italie.

MARDI 19. — L'aviation américaine bombarde un pont à 15 km de Haïphong.

A Barcelone, nouvelle intervention de la police contre les étudiants.

MERCREDI 20. — Grève du gaz et de l'électricité. Le gouvernement déclare qu'il ne cédera pas.

Les Houillères de Lorraine annoncent 600 licenciements.

JEUDI 21. — Grève de 48 heures des cheminots.

A l'Assemblée nationale, motion de censure repoussée. Les communistes ne la votent pas. Ils votent, par contre, le projet gouvernemental d'amnistie, tandis que 55 députés de la majorité s'abstiennent.

Gromyko, ministre soviétique, est reçu à Rome par le Pape.

Congrès du S.N.E.S. à Paris.

SAMEDI 23. — A Lille, le général de Gaulle annonce une réforme du Sénat.

Grève au « Méridional » de Marseille, suivie de lock-out.

Le Pérou, après le Venezuela s'inquiète des projets nucléaires français dans le Pacifique.

A Lyon, convention démocrate de M. Lecanuet : 1.500 délégués.

LUNDI 25. — A Dunkerque, grève des métallos et dockers pour la visite du général de Gaulle.

Dans le canton du Tessin, en Suisse, un référendum refuse le droit de vote aux femmes par 17.116 voix contre 15.974.

Nouvelle grève dans la presse new-yorkaise.

MARDI 26. — Le gouvernement grec obtient une voix de majorité au parlement.

MERCREDI 27. — La chambre d'accusation ordonne un supplément d'enquête sur l'affaire Ben Barka.

L'université de Barcelone fermée à la suite de nouveaux troubles.

Le gouvernement grec met le parlement en vacances pour sept mois.

JEUDI 28. — M. Kuo-Mo-Jo, haut personnage de la Chine, s'accuse d'avoir mal appris la pensée de Mao-Tsé-Tung.

A Rome, bagarre entre étudiants : mort d'un étudiant socialiste.

M. Mitterrand est chargé de former le « contre-gouvernement ».

A La Seyne, les ouvriers s'opposent au départ d'un bateau.

Le C.N.P.F. confirme son refus de négocier avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

VENDEDI 29. — M. Mitterrand est chargé de former le « contre-gouvernement ».

Interdiction du journal « Maroc-Information » qui avait publié l'interview d'un communiste.

L'Allemagne de l'Est renvoie au mois de juillet les rencontres prévues avec les socialistes de l'Ouest.

SAMEDI 30. — Rencontre socialiste à Grenoble : Rentrée de MM. Mendès-France.

Le gouvernement grec met à la retraite dix généraux.

Raid de représailles d'Israël en Jordanie.

D'où vient l'argent ?

MOIS D'AVRIL 1966

RECETTES	
Abonnements ordinaires	849,40
Abonnements de soutien	536,—
Souscription	110,—
Ventes au numéro	26,35
Total des recettes	1.521,75
En caisse au 1 ^{er} avril 1966	552,18
	<hr/>
	2.073,93
DEPENSES	
P. et T.	39,—
Total des dépenses	39,—
En caisse au 30 avril 1966 :	
Espèces	117,65
C.C.P.	1.917,28
	<hr/>
	2.034,93
	<hr/>
	2.073,93

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

AFL-CIO (Seine), 30; Bracops (Belgique), 48; Chambon (Seine), 50; Charlot (Seine), 25; Daniel (Finistère), 30; Delsol (Seine), 30; Laumière (S.-O.), 25; Lhuillier (Seine), 48; Maloriot (Loire), 50; Martin (Seine), 30; Mauploux (S.-O.), 30; Poulet (S.-O.), 35; Rozet (Loire), 25; Sanchez (Calvados), 25; Sirieux (Rhône), 30; Trellu (Finistère), 25. — Total : 536 F.

SOUSCRIPTION

Duperray (Loire), 5; Henry (I.-et-L.), 5; Louzon (A.-M.), 100. — Total : 110 F.

ERRATUM. — Souscription Mars (n° d'avril). — Cheronq (Seine), 5; Delusme (Seine), 5; Duperray (Loire), 5; Langlois (Seine), 4; Laplaud (Char-Mar.), 7; Martinollet (Aude), 10; Ponsot (Seine), 5; Vedel (S.-O.), 5. — Total 46 F.

Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - PARIS-XVIII^e

C.C.P. 21 764-88 PARIS — Tél. 607-02-06

Notre librairie vous offre actuellement les ouvrages suivants
aux prix indiqués (ajouter 10 pour cent pour frais d'envoi) :

BAKOUNINE :		M. MARTINET :	
La Liberté (choix de textes)	3.—	Culture prolétarienne	8.—
G. BOURGIN et P. RIMBERT :		P. MONATTE :	
Le Socialisme	2.50	Trois scissions syndicales	7.20
G. BOUTHOU :		D. MOTHE :	
La Surpopulation dans le monde	12.—	Militant chez Renault	12.—
P. BROCHON :		G. NAVEL :	
La chanson sociale de Béranger à Brassens	5.50	Travaux	4.50
M. COLLINET :		— Parcours	7.50
Esprit du syndicalisme	6.60	— Chacun son royaume	12.—
J. CORNEC :		H. POULAILLE :	
Laïcité (illustré par J. Effel)	16.—	Le Pain quotidien	6.—
A. CUVILLIER :		P.-J. PROUDHON :	
Un journal d'ouvrier : « L'Atelier » (1848)	5.—	Justice et liberté	7.—
J. DANOS et M. GIBELIN :		A. PRUDOMMEAUX :	
Juin 36	6.—	Spartacus et la Commune de Berlin (1918-1919)	3.—
N. FAUCIER :		M. RAGON :	
La Presse quotidienne : ceux qui l'inspirent, ceux qui la font	15.—	Histoire de la littérature ouvrière	5.—
J. GUEHENNO :		A. ROSMER :	
Caliban parle	4.—	Moscou sous Lénine	6.—
D. GUERIN :		— Le mouvement ouvrier pendant la guerre, Tome I	25.—
L'Anarchisme	3.—	— Le mouvement ouvrier pendant la guerre, Tome II	30.—
— Où va le peuple américain	6.—	V. SERGE :	
— Front populaire, révolution manquée	18.50	Naissance de notre force	4.—
R. HAGNAUER :		TALES :	
Les joies et les fruits de la lecture	6.—	La Commune de 1871	8.—
— L'expression écrite et orale	9.45	J. VALLES :	
V. KRONSTADT :		L'Enfant, le bachelier, l'insurgé	10.20
Marxisme et dialectique	3.—	S. WEILL :	
M. LABI :		La condition ouvrière	4.80
La grande division des travailleurs	27.75	ZEMLIAK :	
L. LECOIN :		U.R.S.S. : Etat-patron tout-puissant	8.—
Le cours d'une vie	18.—		
M. LIME :			
Les belles journées (L'épopée de juin 1936)	5.—		
— Métro : Place des Fêtes	9.—		
— Le Maire du palais	15.—		
LISSAGARAY :			
L'histoire de la Commune	32.—		
ROSA LUXEMBOURG :			
L'accumulation du capital	8.—		
— La Grève générale : Parti et syndicats	2.—		
R. LOUZON :			
La Chine : ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution	5.—		
J. MAITRON :			
Le syndicalisme révolutionnaire	6.—		
— Ravachol et les anarchistes	4.95		
— Histoire du mouvement anarchiste en France	15.—		
— Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier : Tome I, de A à C	48.—		
— Tome II, de D à L	57.—		
— Tome III, de M à Z	57.—		

aux EDITIONS SYNDICALISTES
les œuvres de

Maurice DOMMANGET

historien du mouvement social
ex-secrétaire général de la Fédération
Unitaire de l'Enseignement

— HISTOIRE DU 1er MAI	7,50 F
— L'ENSEIGNEMENT SOUS LA COMMUNE	8,20 F
— LE CURE MESLIER : un curé athée et communiste sous Louis XIV (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique)	30,00 F

Nota. — En s'adressant aux « Editions Syndicalistes », on peut demander et obtenir de payer en plusieurs fois, compte tenu du prix relativement élevé de certains ouvrages.